

les

dossiers

Enseignement supérieur, Recherche et Technologie

Les étudiants étrangers en France

153 [juin 2004]

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



Les étudiants étrangers en France

Claire TEISSIER, Maël THEULIÈRE et Magda TOMASINI

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective

Avant – propos

En 2002-2003, 221 600 étudiants étrangers poursuivent des études dans l'enseignement supérieur français, ce qui représente un étudiant sur dix. Alors que le nombre d'étudiants étrangers avait diminué entre 1990 et 1998, il progresse depuis à un rythme annuel supérieur à 12%.

Sur les 72 000 étudiants étrangers supplémentaires accueillis en France entre 1998 et 2002, 58 000 l'ont été à l'université. Mais l'augmentation s'est produite dans presque toutes les filières du supérieur et a été partout plus rapide que celle des étudiants de nationalité française. Toutes nationalités confondues, les étudiants étrangers sont majoritairement inscrits dans les universités et assimilés (81% des étudiants étrangers) alors que ces établissements regroupent moins de deux étudiants sur trois. Viennent ensuite les STS (5%), les écoles de commerce, gestion et comptabilité, les écoles d'ingénieurs et les écoles supérieures artistiques et culturelles. Selon la nationalité, les attentes sont différentes à l'égard de l'enseignement supérieur. Ainsi, les étudiants de l'union Européenne sont davantage attirés par les formations artistiques ou littéraires ou par des formations privées tandis que les étudiants maghrébins sont davantage inscrits en classes préparatoires des grandes écoles scientifiques ou dans les formations à la recherche. Leur répartition territoriale est inégale : deux tiers des étudiants étrangers étudient dans un tiers des académies.

A l'université et dans les établissements assimilés, les étudiants étrangers représentent 13,7% des effectifs en 2003. Ils sont particulièrement nombreux en troisième cycle où un étudiant sur quatre est étranger. Ils sont également plus nombreux dans les filières « économie-AES », « Lettres-sciences humaines » et « sciences-STAPS ». Dans les universités, l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers est d'autant plus forte que ces établissements comptaient déjà une proportion importante d'étrangers, que ce soit en premier ou en deuxième cycle. C'est le cas des universités Paris 3, Paris 6, Paris 8, Paris 12, Paris 13 et des universités frontalières Strasbourg 1 et Perpignan. Par contre l'évolution de la part des étudiants étrangers en troisième cycle est indépendante de l'attractivité antérieure de l'université pour les étudiants étrangers. Les universités dont la part d'étudiants étrangers en troisième cycle a particulièrement progressé sont les universités d'Artois, du Mans, du Littoral, du Havre de Valenciennes et de Bretagne, alors que ces universités attirent relativement moins d'étudiants étrangers.

Dans les universités et établissements et assimilés, il est possible de savoir si l'étudiant est titulaire d'un baccalauréat ou s'il a été admis à l'université par le biais d'un titre admis en équivalence. On peut ainsi approcher la population des étrangers venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études en ne considérant que les étudiants non titulaires du baccalauréat. En 2003-2004, trois étudiants étrangers sur quatre ne sont pas titulaires du baccalauréat. Ces étudiants représentent 63% des étudiants étrangers inscrits en premier cycle, 74% en deuxième cycle et 79% en troisième cycle. La part des non bacheliers parmi les étudiants étrangers augmente chaque année depuis 1998-1999 (72% en 2003 contre 57% en 1998). Ils contribuent à 95% à l'augmentation des effectifs d'étudiants étrangers à l'université. Les choix d'orientation des étudiants en matière d'orientation diffèrent selon leur

origine. A la rentrée 2003, plus de la moitié des étudiants étrangers non bacheliers s'orientent vers la filière « lettres-sciences humaines » (contre 27% des étudiants étrangers bacheliers et 34% des étudiants français). Quel que soit le cycle d'étude, les étudiants étrangers non bacheliers qui s'inscrivent pour la première fois à l'université optent le plus souvent pour les « lettres – sciences humaines » que les autres étudiants. A l'inverse, lorsqu'ils entrent en premier ou en deuxième cycle, ils s'orientent moins souvent que les autres vers les « sciences – STAPS ». Mais à l'entrée en troisième cycle, ils sont un sur quatre à choisir la filière scientifique, contre moins d'un sur cinq pour les étudiants français. La répartition par groupe disciplinaire change peu après l'entrée à l'université. C'est en « économie – AES » qu'ils sont les plus nombreux quel que soit le cycle d'études.

Les étudiants étrangers non bacheliers inscrits à l'université réussissent moins bien que les français. C'est en deuxième cycle que les écarts de réussite entre étudiants français et étrangers non bacheliers sont les plus favorables aux français, avec une réussite deux fois plus importante. En premier et troisième cycles, les résultats sont plus proches et le rapport entre taux de réussite des étudiants étrangers non bacheliers et taux de réussite des étudiants français atteint 0,7. Ce rapport varie également selon la filière choisie. Il est supérieur à la moyenne en médecine et odontologie et dans les IUT. A l'IEP de Paris, l'INP de Grenoble, l'INALCO et l'université de Corse, les résultats des étrangers sont similaires à ceux des étudiants français.

SOMMAIRE

Introduction	9
A. Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	10
1. Une forte croissance entre 1998 et 2002	10
2. Des choix d'orientation différents selon la nationalité.....	11
3. Une relative concentration géographique	15
B. Evolution des effectifs étrangers à l'université.....	16
1. Les étudiants étrangers représentent un quart des étudiants en troisième cycle.	17
2. Trois étudiants étrangers sur quatre ne sont pas titulaires du baccalauréat	17
3. Une répartition territoriale inégale	18
4. Répartition par série de bac des étudiants étrangers titulaires d'un baccalauréat inscrits à l'université entre 1998-1999 et 2003-2004	23
5. Part des étudiants étrangers dans les différentes filières universitaires, par cycle, depuis 1998-1999	24
6. Vers quelles filières s'orientent les étudiants étrangers.....	26
7. Etudiants étrangers inscrits à l'université selon la nationalité : percée de la Chine 30	
8. Les étudiants étrangers dans les différents établissements universitaires et assimilés.....	32
9. La réussite des étudiants étrangers à l'université	35
ANNEXES.....	39
Annexe 1 : Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur	41
Annexe 2 :Origine géographique et cursus suivis par les étudiants étrangers en France (hors formations courtes du ministère de l'agriculture et formations paramédicales et sociales).....	44
Annexe 3 : Part des étudiants étrangers inscrits à l'université par académie et par cycle	47
Annexe 4 : Part des étudiants étrangers dans les universités.....	49

Annexe 5 : Part des étudiants étrangers non bacheliers dans les universités..... 52

ANNEXE 6 : Part des étudiants étrangers inscrits à l'université par académie et par cycle : Ecart à la moyenne (en points)..... 54

Les étudiants étrangers en France

Introduction

La population étudiante de nationalité étrangère est recensée par la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale. Cette population recouvre non seulement les étrangers venus étudier en France mais aussi les enfants de nationalité étrangère de parents résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France. Le recensement s'effectue à partir de différentes sources statistiques selon le type de cursus suivi. Il est important de décrire le dispositif d'information car de lui dépendent les études que l'on peut mener sur les étudiants étrangers.

Les Universités et établissements assimilés transmettent chaque année à la DEP pour chaque étudiant inscrit plusieurs informations dont la nationalité, les principales variables socio-démographiques et des variables relatives au cursus de l'étudiant (diplôme préparé, discipline, situation l'année précédente). Le dispositif permettant de collecter et de traiter cette information constitue le système d'information de suivi de l'étudiant (SISE). Les établissements qui participent à ce système sont les universités, les centres universitaires de formation et de recherche de Nîmes et d'Albi, les instituts nationaux polytechniques, les universités technologiques de Compiègne, Troyes et Belfort-Montbéliard, les instituts catholiques, les IUFM, quelques grands établissements (IEP Paris, INALCO, Observatoire de Paris, Institut de physique du globe) et l'Ecole de la nature et du paysage de Blois. On dispose donc, pour l'ensemble de ces établissements, des inscriptions annuelles des étudiants avec pour chaque inscrit ses caractéristiques socio-démographiques, et en particulier sa nationalité détaillée. On dispose également des résultats au diplôme préparé.

Dans les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les sections de technicien supérieur (STS) publiques MEN, privées sous contrat et une partie des privées hors contrat**, on dispose également chaque année de données individuelles sur les étudiants avec la nationalité détaillée. Ces données font partie d'un système d'information plus vaste qui concerne l'ensemble des établissements du second degré (SCOLARITE).

Les établissements comportant des **CPGE ou des STS relevant du ministère de la défense ou privés hors contrat non couverts par SCOLARITE** fournissent, par formation, la ventilation des effectifs d'étudiants étrangers selon un regroupement de nationalités propre à cette source. Il n'existe aucune information sur les étudiants étrangers inscrits dans les **STS et CPGE relevant du Ministère de l'agriculture**.

Dans les **écoles d'ingénieur** (hors celles dépendant des universités), **de commerce, de gestion, d'architecture, les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel et les autres établissements d'enseignement supérieur**, l'établissement enquêté renvoie à la DEP des tableaux agrégés ventilant ses étudiants inscrits et diplômés selon deux modalités : français ou étranger. Ponctuellement, en 2002, l'établissement a renvoyé une ventilation par nationalité détaillée des effectifs inscrits.

Dans les **écoles des formations sanitaires et sociales**, on ne dispose que de la ventilation des inscriptions selon la modalité : français ou étranger .

Ainsi, si chaque année on dispose des effectifs selon deux groupes français / étrangers, c'est seulement pour l'année scolaire 2002-2003 qu'il est possible de dresser un tableau de l'enseignement supérieur par nationalité, avec un nombre de variables descriptives réduit et en excluant de ce portrait les écoles des formations sanitaires et sociales et les STS et CPGE relevant du ministère de l'agriculture. Dans un premier temps, l'étude sera consacrée à l'ensemble de l'enseignement supérieur. Malgré une information restreinte, cette partie met en évidence des attentes spécifiques envers l'enseignement supérieur français selon les nationalités des étudiants. Dans un second temps, l'étude portera sur le seul champ des universités et établissements assimilés dans lequel est concentrée la majeure partie des étudiants, français comme étrangers (64,5% des étudiants en 2002-2003). La richesse des données sur ce champ permettra une approche plus fine de la population des étudiants étrangers inscrits dans les universités, mais aussi de leur réussite. Elle permet en particulier d'isoler, par une approximation qui sera détaillée plus loin, la population des étudiants étrangers venus en France pour suivre des études supérieures de la population des étudiants enfants de résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France.

A. Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur

1. Une forte croissance entre 1998 et 2002

Le nombre d'étudiants étrangers a baissé entre 1990 et 1998 de 12 000, passant de 161 000 à 149 000, pendant que le nombre total d'étudiants augmentait de près de 410 000 (**Annexe 1**). Depuis, la tendance s'est inversée, puisque que le nombre d'étudiants étrangers connaît une progression supérieure à 12 % en rythme annuel. Leur part dans les effectifs de l'enseignement supérieur est passée de 7 % à 10 % entre 1998 et 2002 et dépasse celle atteinte en 1990. Ainsi, en 2002-2003, près de 13% des étudiants des universités sont de nationalité étrangère. Dans les écoles supérieures d'enseignement artistiques et culturelles et dans les écoles de commerce, les étudiants étrangers représentent 11% des effectifs. Ils sont relativement moins nombreux dans les écoles d'ingénieur (7%), les STS (4%) et les CPGE (4%). Dans les formations paramédicales et sociales, ils représentent à peine 1% des effectifs étudiants.

Sur les 72 000 étudiants étrangers supplémentaires accueillis en France entre 1998 et 2002, 58 000 l'ont été à l'université. Mais l'augmentation s'est produite dans toutes les filières du supérieur (excepté en IUFM pour des raisons de condition d'entrée, et dans les « autres établissements ») et est partout plus rapide que celle des étudiants de nationalité française. Ainsi, la part des étudiants étrangers dans le total des effectifs a augmenté de 4,3 points dans les universités (hors IUT), 4,2 points dans les formations artistiques et culturelles, 3 points dans les formations d'ingénieur, 2 points en IUT, 1,8 point en CPGE et en école de commerce et 1 point en STS. Au total, la contribution des étudiants étrangers à l'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur entre les rentrées 2001 et 2002 est de 1,1 point pour une augmentation globale des effectifs de 2,1%. Autrement dit, l'évolution des effectifs d'étudiants étrangers explique plus de la moitié de la croissance des effectifs étudiants du supérieur entre les rentrées 2001 et 2002. Dans les universités et établissements assimilés, cette contribution égale l'évolution des effectifs globaux. La contribution des effectifs d'étudiants étrangers dans les IUT s'élève à 0,4 point tandis que les effectifs de ces instituts reculent de 2,2%. Dans les écoles d'ingénieur, elle vaut 1,3 pour une évolution globale de 4,3 points.

L'information sur l'origine géographique des étudiants étrangers n'est disponible qu'en 2002 sur l'ensemble du supérieur (hors agriculture et santé) (**Annexe 2**). On

se restreint donc à ce champ pour dresser un constat sur l'origine géographique des étudiants pour l'année scolaire 2002-2003. Alors que 81 % des étudiants étrangers suivent leurs études à l'université (contre 63% pour les seuls étudiants de nationalité française), certains résultats préexistants sur le seul champ des universités se retrouvent pour l'ensemble du supérieur. Ainsi, pour chaque grande région du monde, les pays prépondérants à l'Université le sont également dans l'ensemble du supérieur, à savoir :

- Les pays francophones d'Afrique ;
- Les pays limitrophes de la France , le Portugal et la Grèce dans l'Union Européenne auxquels s'ajoute la Suisse ;
- La Roumanie, la Pologne la Bulgarie et la Russie en Europe de l'est ;
- Le Liban et la Turquie au Moyen-Orient ;
- La Chine (première zone d'immigration derrière le Maroc et l'Algérie), mais aussi le Japon, la Corée du sud et le Vietnam en Asie ;
- Les Etats-Unis.

2. Des choix d'orientation différents selon la nationalité

Encadré méthodologique : L'analyse des données pour étudier l'attraction des étudiants étrangers pour les différentes formations selon leur nationalité

Les étudiants étrangers se répartissent différemment dans les filières du supérieur selon leur nationalité. Une méthode d'analyse des données permet d'étudier quelles sont les formations qui attirent telle ou telle nationalité d'étudiants étrangers. Il s'agit de l'analyse factorielle des correspondances qui permet d'analyser les écarts à l'indépendance d'un tableau de contingence croisant deux variables qualitatives dont le nombre de modalités est important. Le tableau de contingence considéré ici est celui croisant les nationalités regroupées, mais à un niveau de détail relativement fin et l'ensemble des formations dispensées dans le supérieur, à l'exception des formations paramédicales, pour lesquelles on ne dispose pas de ventilation des effectifs étudiants par nationalité. L'analyse factorielle des correspondances permet de synthétiser en un nombre réduit de variables l'ensemble de l'information contenue dans le tableau de contingence. On constitue à partir de ces variables des plans factoriels et on projette sur ces plans les modalités des deux variables. Une proximité entre deux nationalités s'interprète comme une répartition très proche entre les formations suivies par les deux nationalités. Une proximité entre une nationalité et une formation s'interprète comme une attraction de la nationalité pour cette formation. Ces proximités doivent cependant être interprétées avec prudence. Il faut en effet que la qualité de la projection, mesurée avec des indicateurs adéquats, soit suffisante.

L'analyse des données permet de mettre en évidence des attentes des étudiants étrangers vis-à-vis des formations dispensées dans l'enseignement supérieur de nature différente. Toutes nationalités confondues, les étudiants étrangers sont très majoritairement inscrits dans les universités et assimilés (81%) alors que ces établissements regroupent moins de deux étudiants sur trois (annexe 1). Depuis 1990, et comme pour les étudiants français, l'importance de ces établissements s'est légèrement réduite puisqu'en 1990, ils regroupaient 85% des étudiants étrangers. Viennent ensuite les STS (5% des étudiants étrangers), les écoles de commerce, gestion et comptabilité (4% des étudiants étrangers), les écoles d'ingénieur et les écoles supérieures artistiques et culturelles (3% des étudiants étrangers dans chacune d'elles). Ce profil de répartition moyen cache des comportements différents selon la nationalité de l'étudiant. Ainsi, les étudiants étrangers peuvent rechercher des formations qui n'existent pas dans leur pays ou encore des formations spécifiques à la France, comme les formations dispensées dans les disciplines littéraires. Plusieurs pôles d'attraction sont mis en évidence par l'analyse. Ainsi, les formations privées ou non reconnues s'opposent aux cursus universitaires de premier et deuxième cycle ainsi qu'aux DESS. Le deuxième axe factoriel oppose les formations professionnalisantes aux formations à la recherche (DEA et thèse). Enfin le troisième axe oppose les CPGE scientifiques et commerciales et les grandes écoles aux DEUG et DEA de droit (cf. graphique 1).

Les étudiants de l'union européenne davantage attirés par les études de lettres, arts et sciences humaines ou par des formations privées

C'est pour la culture française que les étudiants en provenance des pays de l'Union européenne frontaliers de la France ou de l'Europe du Nord, de l'Europe centrale et des îles britanniques viennent suivre des études en France. Ainsi, ils sont sur-représentés dans les formations en lettres et sciences humaines et sociales ou dans les écoles d'enseignement supérieur artistiques et culturelles. Le diplôme qu'ils préparent en lettres ou en sciences humaines peut être un diplôme national, un diplôme universitaire ou un diplôme international. Ils s'inscrivent davantage dans des formations payantes telles que les MBA. Les étudiants des autres pays anglo-saxons ont les mêmes motivations que ceux de l'Union : s'ils viennent suivre des études en France, c'est pour des enseignements spécifiques au pays, tels que les lettres ou les sciences humaines et sociales. Ainsi, les étudiants en provenance des Etats-Unis ou du Canada sont concentrés dans le même type de formation que les étudiants en provenance de l'Union Européenne. A l'inverse, ils viennent en France relativement plus rarement pour suivre des études en sciences ou pour obtenir des diplômes nationaux de premier ou deuxième cycle.

Les étudiants marocains sont davantage inscrits en classes préparatoires scientifiques, en école d'ingénieur et premier et deuxième cycles universitaires

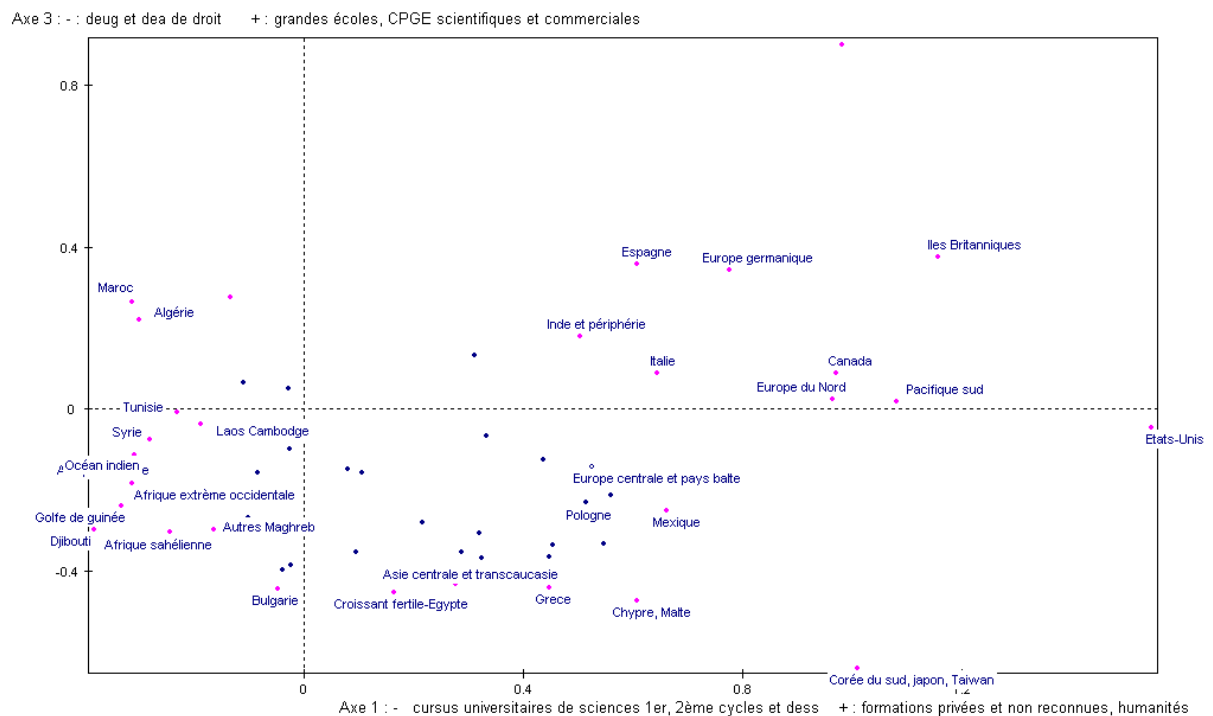
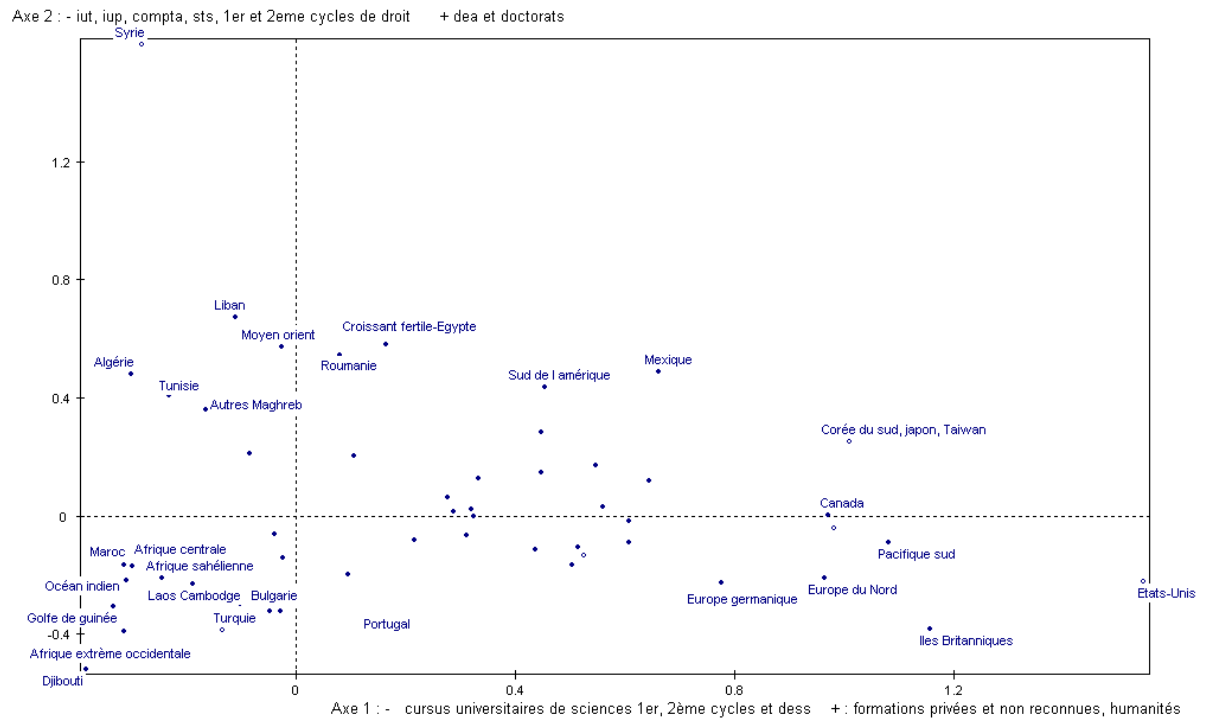
Les étudiants marocains s'inscrivent davantage en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques et, par voie de conséquence, dans les écoles d'ingénieurs. Ils sont également attirés par les formations universitaires en sciences, STAPS ou sciences économiques que ce soit au niveau DEUG, licence, maîtrise ou DESS. Ces formations universitaires attirent également les étudiants en provenance d'Afrique centrale ou d'Afrique de l'Ouest, plus généralement des pays d'Afrique francophone. Outre l'absence de barrière de la langue pour ces étudiants, les motivations dans le choix des disciplines peuvent relever davantage d'un choix utilitaire dans une optique de développement économique ou technologique auquel ils pourront contribuer une fois rentrés dans leur pays d'origine. Les étudiants d'Afrique de l'Ouest sont également attirés par des formations « professionnalisantes » telles que celles dispensées en STS, IUT ou IUP. A l'université, c'est

le droit qui les attire le plus, jusqu'au niveau maîtrise. Ils sont en revanche peu nombreux dans les formations de troisième cycle orientées vers la recherche.

Les étudiants algériens et tunisiens s'orientent davantage vers les formations à la recherche

Les étudiants algériens, tunisiens et du Moyen-Orient (Palestine, Syrie et Liban) viennent en France pour préparer des thèses. Ils sont en effet concentrés dans les formations de troisième cycle de type DEA ou doctorat, dans des disciplines scientifiques ou en lettres et en sciences humaines et sociales. Ces formations attirent également des étudiants roumains ou sud-américains. En revanche, les étudiants en provenance d'Afrique de l'Ouest sont moins nombreux dans ces formations à la recherche. Les étudiants d'Europe centrale et orientale sont quant à eux sur-représentés en DEUG et en DEA de droit.

Graphique 1 : plans factoriels de l'analyse factorielle des correspondances entre la nationalité et la formation



Source : MEN – DEP

Lecture : Ces graphiques synthétisent les différences de comportements d'orientation des étudiants étrangers **par rapport à un profil moyen**. Ainsi par exemple, une nationalité sera d'autant plus à la droite de l'axe 1 que les étudiants concernés s'inscrivent plus que l'ensemble des étudiants étrangers dans les filières privées ou non reconnues ou de lettres, arts et sciences humaines et moins dans les cursus universitaires de sciences que la moyenne (cf. page 9).

3. Une relative concentration géographique

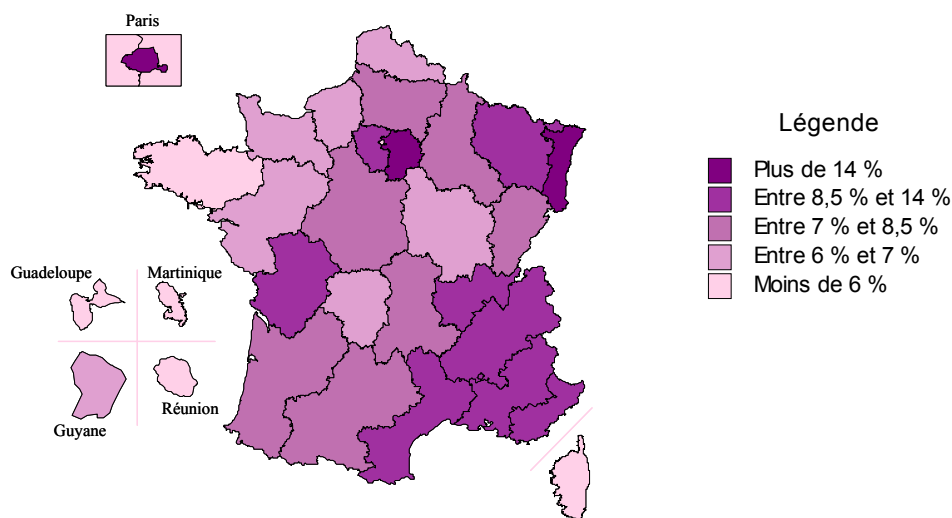
La répartition sur le territoire des étudiants étrangers est plus concentrée que celle des étudiants français : 9 académies accueillent les deux tiers des étudiants étrangers, dont 40 % rien qu'en Ile de France (cf. tableau 1). Dans les académies de Paris, Créteil et Strasbourg, plus de 15 % des étudiants sont de nationalité étrangère. A l'inverse dans celles des DOM, en Corse, à Lille, Limoges, Dijon, Nantes, Rennes, Caen et Rouen, ce pourcentage est inférieur à 7 % (cf. carte 1).

Tableau 1 : les étudiants étrangers par académie en 2002-2003

	nombre total d'étudiants en 2002-2003	dont étudiants étrangers	dont étudiants étrangers (en %)	répartition des étudiants étrangers (en %)	répartition des étudiants français (en %)
Aix-Marseille	102 311	9 085	8,9	4,1	4,7
Amiens	39 789	3 317	8,3	1,5	1,8
Besançon	32 697	2 600	8,0	1,2	1,5
Bordeaux	99 035	7 856	7,9	3,5	4,6
Caen	37 211	2 513	6,8	1,1	1,7
Clermont-Ferrand	42 768	3 543	8,3	1,6	2,0
Corse	5 095	250	4,9	0,1	0,2
Créteil	118 520	21 210	17,9	9,6	4,9
Dijon	40 020	2 602	6,5	1,2	1,9
Grenoble	84 888	8 444	9,9	3,8	3,8
Lille	151 734	9 555	6,3	4,3	7,2
Limoges	21 537	1 385	6,4	0,6	1,0
Lyon	140 121	12 812	9,1	5,8	6,4
Montpellier	90 577	10 298	11,4	4,6	4,0
Nancy-Metz	76 623	7 245	9,5	3,3	3,5
Nantes	103 179	6 559	6,4	3,0	4,9
Nice	53 583	5 437	10,1	2,5	2,4
Orléans-Tours	58 213	4 920	8,5	2,2	2,7
Paris	314 854	50 158	15,9	22,6	13,3
Poitiers	45 709	4 284	9,4	1,9	2,1
Reims	37 849	2 975	7,9	1,3	1,8
Rennes	105 435	5 895	5,6	2,7	5,0
Rouen	49 151	3 441	7,0	1,6	2,3
Strasbourg	65 381	9 725	14,9	4,4	2,8
Toulouse	113 395	9 516	8,4	4,3	5,2
Versailles	145 314	15 023	10,3	6,8	6,6
France métropolitaine	2 174 989	220 648	10,1	99,6	98,3
Guadeloupe	13 635	495	3,6	0,2	0,7
Guyane	805	55	6,8	0,0	0,0
Martinique	3 190	12	0,4	0,0	0,2
La Réunion	16 552	357	2,2	0,2	0,8
Total DOM	34 182	919	2,7	0,4	1,7
France métro + DOM (1)	2 209 171	221 567	10,0	100,0	100,0

Source : MEN – DEP

Carte 1 : Proportion d'étudiants étrangers par académie en 2002-2003



Source : MEN – DEP

B. Evolution des effectifs étrangers à l'université

Dans cette partie, nous limitons notre étude au champ des universités puisque c'est sur ce champ que nous disposons d'informations très détaillées sur le cursus de l'étudiant. En particulier, il est possible de savoir si l'étudiant est titulaire d'un baccalauréat ou si il a été admis à l'université par le biais d'un titre admis en équivalence. On peut ainsi approcher la population des étrangers venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études en ne considérant que les étudiants étrangers non titulaires du baccalauréat. Il s'agit bien évidemment d'une approximation dans la mesure où il est possible de passer le baccalauréat à l'étranger. D'autres façons d'isoler la population des étrangers venus en France spécifiquement pour y suivre des études ont été envisagées, notamment en utilisant le lieu de résidence des parents. Mais cette piste d'investigation n'a pu être retenue en raison d'une ambiguïté dans le dossier d'inscription de l'étudiant sur la notion d'adresse des parents qui peut aussi être interprétée comme l'adresse où l'étudiant peut être joint pendant les vacances scolaires. Dans tout ce qui suit, les données seront déclinées autant que possible selon que les étudiants étrangers sont titulaires ou non du baccalauréat. Par ailleurs, des informations plus récentes sont disponibles sur le seul champ des universités. On peut donc étudier les évolutions entre les rentrées 1998 et 2003.

1. Les étudiants étrangers représentent un quart des étudiants en troisième cycle

Le nombre d'étudiants étrangers à l'université n'a cessé d'augmenter depuis la rentrée 1998, à un rythme plus élevé que celui des étudiants français. En 2003-2004, ils sont plus de 200 000, soit 60 % de plus qu'en 1998-1999 et leur part dans les effectifs universitaires a gagné 5 points entre les rentrées 1998 et 2003 (cf. tableau 2). L'augmentation de cette part est plus marquée dans les deuxième et troisième cycles (respectivement 5,8 et 5,5 points), que dans le premier cycle qui ne progresse que de 3,8 points. En 2003-2004, les étudiants étrangers représentent 9,7 % des inscrits en premier cycle, 13,9 % en deuxième cycle et 24,8 % en troisième cycle.

Tableau 2 : Part des étudiants étrangers dans les effectifs universitaires (y compris IUT) par année et cycle d'études

	1998-1999 (en %)	1999-2000 (en %)	2000-2001 (en %)	2001-2002 (en %)	2002-2003 (en %)	2003-2004 (en %)	Evolution 1998-2003 (en points)
1er cycle	5,9	6,4	7,2	8,3	9,2	9,7	3,8
2ème cycle	8,1	8,5	9,4	10,8	12,4	13,9	5,8
3ème cycle	19,3	19,8	20,0	21,8	23,4	24,8	5,5
Total	8,6	9,1	9,9	11,3	12,6	13,7	5,1

Source : MEN – SISE

2. Trois étudiants étrangers sur quatre ne sont pas titulaires du baccalauréat

En 2003-2004, 72 % des étudiants étrangers inscrits à l'université ne sont pas titulaires du baccalauréat, contre 3,7 % pour les étudiants français. Parmi eux, plus de 9 sur 10 ont intégré le système universitaire grâce à un titre étranger admis nationalement en équivalence. La proportion d'étudiants non bacheliers augmente avec le cycle d'études. Ces étudiants représentent 63 % des étrangers inscrits en premier cycle, 74 % en deuxième cycle et 79 % en troisième cycle.

La part des non bacheliers parmi les étudiants étrangers augmente chaque année depuis 1998-1999. En 1998, 57 % des étudiants étrangers inscrits à l'université n'avaient pas le baccalauréat, ils sont 72 % en 2003. Entre les rentrées 1998 et 2003, la proportion de non bacheliers chez les étudiants étrangers a gagné 19 points en premier cycle, 15 points en deuxième cycle et 9 points en troisième cycle.

Les titres étrangers admis en équivalence sont un moyen d'accès à l'université de plus en plus fréquent pour les étudiants étrangers non bacheliers. Depuis 1998-1999, la part des étrangers non bacheliers entrés à l'université par ce biais a gagné 9 points pour le 1^{er} cycle, 7 points pour le deuxième cycle et près de 5 points pour le 3^{ème} cycle.

Tableau 3 : Part des non bacheliers parmi les étudiants étrangers inscrits à l'université

Année universitaire	1er cycle		2ème cycle		3ème cycle	
	Part des non bacheliers parmi les étudiants étrangers	Part des non bacheliers à l'université	Part des non bacheliers parmi les étudiants étrangers	Part des non bacheliers à l'université	Part des non bacheliers parmi les étudiants étrangers	Part des non bacheliers à l'université
1998-1999	43,8	6,7	58,6	7,2	70,7	17,2
1999-2000	44,3	6,7	59,6	7,2	69,0	16,8
2000-2001	50,4	7,6	63,6	8,1	71,7	17,5
2001-2002	56,0	8,7	66,5	9,3	74,4	19,3
2002-2003	60,6	9,5	70,4	10,9	77,1	21,1
2003-2004	63,2	10,0	73,9	12,5	79,9	22,8
Evolution 1998-2003 (en points)	19,4	3,3	15,3	5,3	9,2	5,6

Source : MEN - SISE

Tableau 4 : Part des étudiants étrangers non bacheliers ayant intégré le système universitaire grâce à un titre étranger admis nationalement en équivalence

Année universitaire	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle
1998-1999	82,4	87,4	89,9
1999-2000	83,6	89,1	89,9
2000-2001	85,2	87,6	89,7
2001-2002	86,7	89,7	90,9
2002-2003	89,4	93,1	94,0
2003-2004	91,2	94,2	94,5

Source : MEN – SISE

Tableau 5 : Evolution des effectifs d'étudiants étrangers par cycle – Contribution des non bacheliers à l'évolution

CYCLE	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Evolution 1998-2003 (en %)	Contribution des non bacheliers à l'évolution (en points)
1er cycle	43047	46576	51669	58182	64055	68460	59,0	56,8
2ème cycle	39420	41113	45952	52081	61530	71032	80,2	74,6
3ème cycle	39723	41844	44079	49299	54909	61231	54,1	52,5
Total	122190	129533	141700	159562	180494	200723	64,3	61,1

Source : MEN – SISE

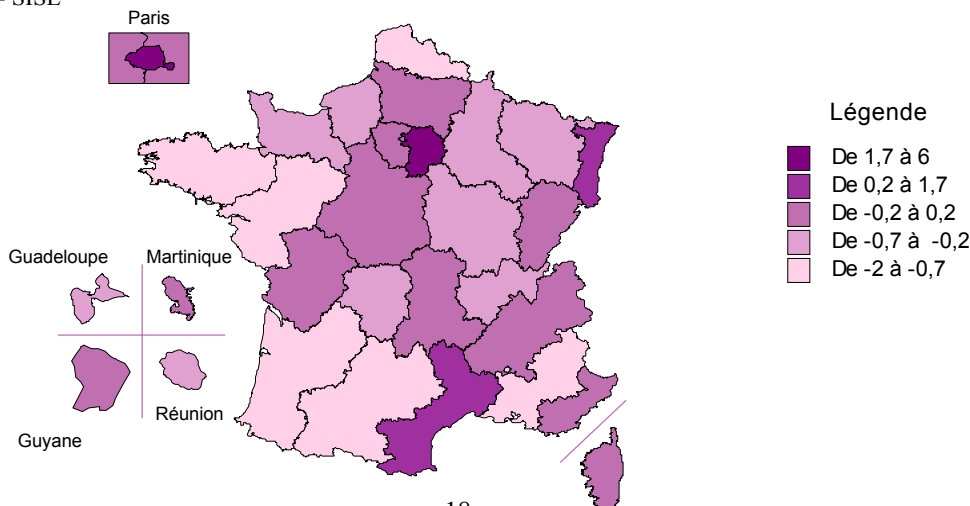
Les non bacheliers contribuent fortement à l'évolution des effectifs d'étudiants étrangers à l'université. Sur les 64 % d'augmentation de ces effectifs entre 1998 et 2003, 61 points sont expliqués par les non bacheliers, soit 95 % de la hausse. Quel que soit le cycle, ils sont à l'origine de la hausse des effectifs sur cette période à hauteur de plus de 90 % : 57 points pour une évolution de 59 % en premier cycle, 75 points pour 80 % de hausse en deuxième cycle et 52 points pour 54 % d'augmentation en troisième cycle.

3. Une répartition territoriale inégale

En moyenne, en 2003-2004, la part des étudiants étrangers dans les effectifs universitaires atteint 13,7 %. Cette part est nettement plus importante dans les universités de l'académie de Créteil (voir carte 2). Dans ces établissements, les étudiants étrangers représentent près d'un inscrit sur quatre. Ils sont un sur cinq dans les universités de l'académie de Strasbourg ainsi que dans les universités parisiennes. En revanche, les étudiants étrangers sont peu nombreux dans les académies des DOM, des TOM et de la Corse. Leur part dans les effectifs d'inscrits est inférieure à 1 % en Polynésie française, elle atteint 3,2 % à la Réunion, 4,2 % en Guadeloupe, 5,4 % en Nouvelle-Calédonie et 5,4 % en Corse. En métropole, c'est dans l'académie de Rennes que les étudiants étrangers sont les moins bien représentés puisque leur part n'atteint que 7,9 % des effectifs.

Carte 2 : Proportion des étudiants étrangers accueillis dans chaque académie en 2003-2004 : écart au poids de l'académie dans les effectifs universitaires

Source : MEN - SISE



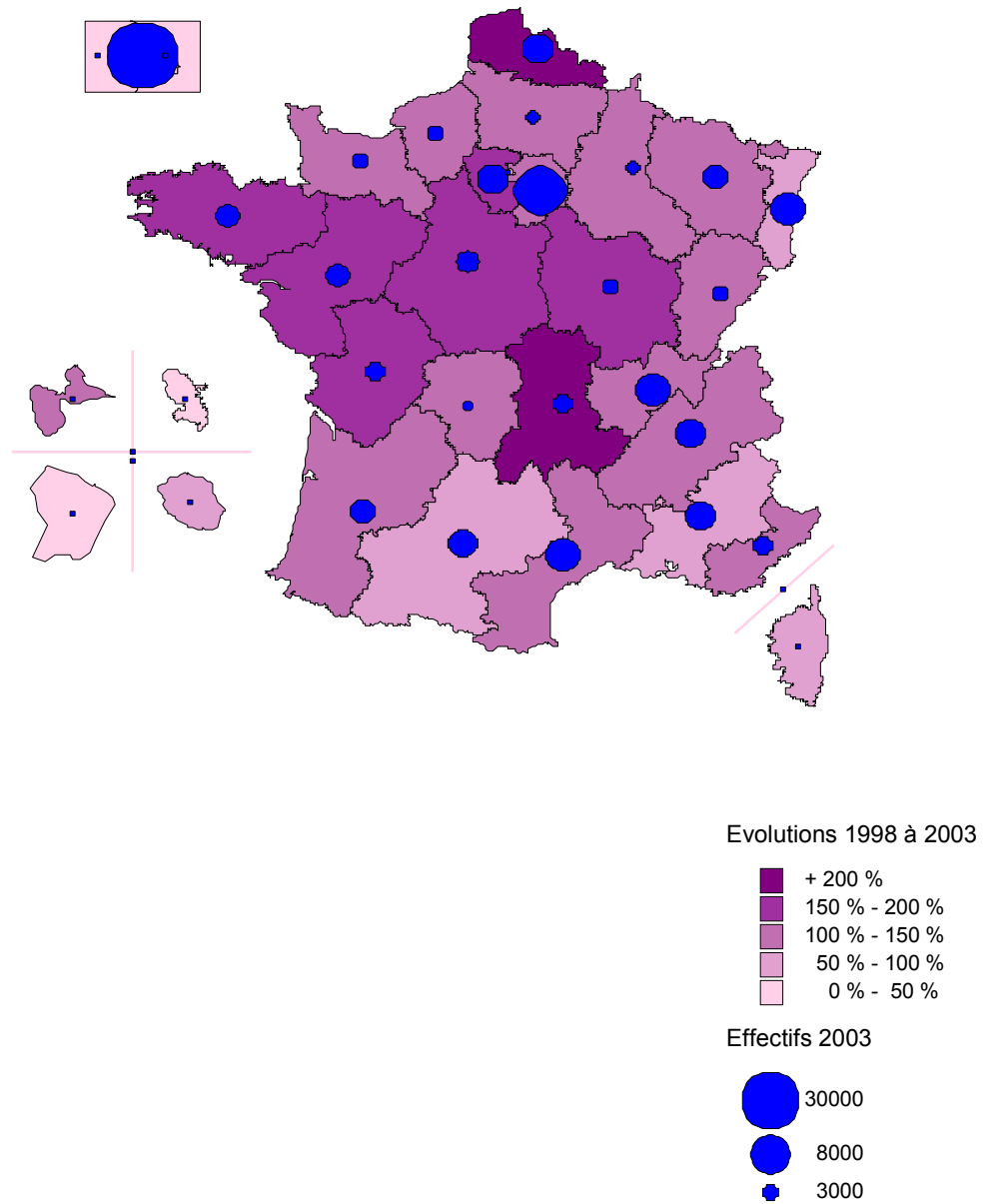
Par ailleurs, la répartition des étudiants étrangers dans les académies se fait de façon assez inégale. En 2003-2004, les trois académies d'Ile-de-France accueillent à elles seules plus d'un étudiant étranger sur trois (20,0 % à Paris, 10,1 % dans l'académie de Créteil et 6,4 % dans l'académie de Versailles) alors qu'elles ne regroupent au total qu'un étudiant à l'université sur quatre. Les étudiants étrangers sont également sur-représentés dans les académies de Strasbourg et de Montpellier. Ces académies inscrivent dans leurs universités respectivement 4,9% et 5,0 % contre 3,3% et 4,4 % du nombre total d'étudiants. Au contraire, les universités des académies de Rennes, Lille et Nantes accueillent une proportion d'étudiants étrangers faible par rapport au nombre d'étudiants qu'elles regroupent. L'académie de Rennes rassemble 4,7 % des inscrits à l'université et seulement 2,7 % des étudiants étrangers, soit un écart de 2 points. Le même écart atteint 1,7 point dans l'académie de Lille et 1,2 point dans l'académie de Nantes, avec respectivement 6,4% et 3,8 % des étudiants universitaires contre 4,7% et 2,6 % des étudiants étrangers.

Dans certaines académies, la proportion d'étudiants étrangers accueillis varie avec le cycle d'études. Les universités parisiennes, notamment, rassemblent plus de 27 % des étudiants étrangers inscrits en troisième cycle, 17,5 % des inscrits en deuxième cycle et seulement 16 % des inscrits en premier cycle. Dans une moindre mesure, ce phénomène se produit dans l'académie de Versailles, où la proportion des étudiants étrangers inscrits à l'université varie de 5,5 à 7,5 % entre le premier et le troisième cycle. Ces variations existent également pour l'ensemble des étudiants, mais elles sont alors moins prononcées. Inversement, dans les quatre académies de Strasbourg, Bordeaux, Toulouse et Clermont-Ferrand, la part des étudiants étrangers accueillis diminue avec le cycle d'études (respectivement -1,3, -1,2, -1 et -1 points entre le premier et le troisième cycle).

Les mêmes tendances se retrouvent lorsqu'on analyse la population des seuls étudiants étrangers non titulaires du baccalauréat. A ceci près qu'en plus des académies de Rennes, Lille et Nantes, celles de Toulouse, Bordeaux et Versailles accueillent peu d'étudiants étrangers non bacheliers. Les écarts entre la proportion de ces étudiants et la proportion totale d'étudiants inscrits dans les universités de ces académies valent respectivement -1,6, -1,3 et -1,3 points.

Les académies doivent faire face à des afflux d'étudiants étrangers différents. La représentation simultanée du nombre d'étudiants étrangers non bacheliers (les plus susceptibles donc d'exprimer un besoin de logement étudiant) et de l'évolution de ce nombre par académie fait apparaître des situations de tension différentes selon les académies. L'académie de Lille fait ainsi face à la fois à un nombre important d'étudiants étrangers non bacheliers et à une évolution supérieure à +200% entre 1998 et 2003. Dans l'académie de Clermont-Ferrand, l'évolution est également importante, mais le nombre d'étudiants étrangers non bacheliers est moins important. Il en est de même des académies situées sur une ligne allant de la Bretagne à la Bourgogne, même si les évolutions sont un peu moins fortes. Dans les académies du sud de la France, le nombre d'étudiants étrangers non bacheliers est important, mais les évolutions sont plus modérées. Enfin, la situation est contrastée dans les trois académies de l'Ile-de-France. C'est dans les académies de Paris et de Créteil que le nombre d'étudiants étrangers non bacheliers est le plus important, mais l'évolution de ce nombre sur les cinq dernières années est très modérée. Dans l'académie de Versailles, il y a moins d'étudiants étrangers non bacheliers mais leur nombre augmente davantage.

Carte 3 : nombre d'étudiants étrangers non bacheliers en 2003-2004 par académie et évolution de ce nombre entre 1998 et 2003



Source : MEN - SISE

Tableau 6 : Répartition des étudiants étrangers par académie et par cycle en 2003-2004

ACADEMIE	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle	Total	Total tous étudiants	Ecart étudiants étrangers / ensemble des étudiants
AIX-MARSEILLE	4,9	3,6	4,2	4,2	5,0	-0,8
AMIENS	1,4	1,7	1,5	1,5	1,6	-0,1
BESANCON	1,6	1,4	1,1	1,4	1,6	-0,2
BORDEAUX	4,3	3,8	3,5	3,9	4,7	-0,8
CAEN	1,5	1,4	1,1	1,3	1,7	-0,4
CLERMONT-FERRAND	2,7	1,7	1,7	2,0	1,9	0,1
CORSE	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	-0,1
CRETEIL	8,7	13,2	7,9	10,1	5,7	4,4
DIJON	1,1	1,2	1,2	1,2	1,7	-0,5
GRENOBLE	3,7	4,2	3,8	3,9	4,1	-0,2
GUADELOUPE	0,3	0,2	0,2	0,2	0,8	-0,5
LILLE	4,5	5,6	3,9	4,7	6,4	-1,8
LIMOGES	0,7	0,6	0,6	0,6	1,0	-0,3
LYON	4,5	6,4	5,4	5,4	6,1	-0,6
MONTPELLIER	6,4	4,0	4,7	5,0	4,4	0,6
NANCY-METZ	4,1	3,1	3,1	3,5	3,8	-0,3
NANTES	3,1	2,4	2,4	2,6	3,8	-1,2
NICE	3,3	2,4	1,9	2,5	2,5	0,1
NOUVELLE CALEDONIE	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	-0,1
ORLEANS-TOURS	3,0	2,2	1,8	2,3	2,6	-0,2
PARIS	15,9	17,5	27,3	20,0	14,0	6,0
POITIERS	2,1	1,8	2,1	2,0	2,1	-0,1
POLYNESIE FRANCAISE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	-0,1
REIMS	1,6	1,1	1,2	1,3	1,6	-0,3
RENNES	2,9	2,9	2,4	2,7	4,7	-2,0
REUNION	0,3	0,2	0,1	0,2	0,7	-0,6
ROUEN	1,4	1,9	1,3	1,5	2,1	-0,5
STRASBOURG	5,4	5,0	4,1	4,9	3,3	1,6
TOULOUSE	4,7	4,4	3,7	4,3	5,3	-1,0
VERSAILLES	5,5	6,2	7,5	6,4	6,2	0,1
Total 2003-2004	100	100	100	100	100	

Source : MEN – SISE

Note de lecture : L'académie d'Aix-Marseille accueille 4,9 % des étudiants étrangers inscrits en premier cycle à l'université, 3,6 % des inscrits en deuxième cycle et 4,2 % des inscrits en troisième cycle. Au total, 4,2 % des étudiants étrangers sont inscrits dans les universités de l'académie d'Aix-Marseille, contre 5 % de l'ensemble des étudiants, soit un écart de -0,8 point.

Tableau 7 : Répartition des étudiants étrangers non bacheliers par académie et par cycle en 2003-2004

ACADEMIE	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle	Total	Total tous étudiants	Ecart étudiants étrangers / ensemble des étudiants
AIX-MARSEILLE	5,2	3,6	3,9	4,2	5,0	-0,9
AMIENS	0,7	1,2	1,2	1,0	1,6	-0,6
BESANCON	1,7	1,3	1,1	1,4	1,6	-0,2
BORDEAUX	3,8	3,4	3,1	3,4	4,7	-1,3
CAEN	1,7	1,3	1,2	1,4	1,7	-0,3
CLERMONT-FERRAND	3,5	1,7	1,3	2,1	1,9	0,2
CORSE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	-0,2
CRETEIL	9,0	15,0	8,8	11,1	5,7	5,4
DIJON	1,3	1,4	1,3	1,3	1,7	-0,4
GRENOBLE	4,4	4,8	4,2	4,5	4,1	0,4
GUADELOUPE	0,2	0,1	0,2	0,2	0,8	-0,6
LILLE	4,7	5,9	4,2	5,0	6,4	-1,5
LIMOGES	0,8	0,6	0,7	0,7	1,0	-0,3
LYON	4,7	7,0	5,2	5,7	6,1	-0,4
MONTPELLIER	7,1	4,1	5,0	5,3	4,4	0,9
NANCY-METZ	4,6	3,0	3,3	3,6	3,8	-0,2
NANTES	3,6	2,7	2,5	2,9	3,8	-1,0
NICE	2,9	2,1	1,7	2,2	2,5	-0,3
NOUVELLE CALEDONIE	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,1
ORLEANS-TOURS	3,4	2,2	1,9	2,4	2,6	-0,1
PARIS	14,4	16,7	28,0	19,9	14,0	5,9
POITIERS	2,7	2,0	2,1	2,2	2,1	0,1
POLYNESIE FRANCAISE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	-0,1
REIMS	1,2	0,9	1,0	1,0	1,6	-0,6
RENNES	3,1	2,9	2,2	2,7	4,7	-2,0
REUNION	0,2	0,2	0,1	0,2	0,7	-0,6
ROUEN	1,3	2,1	1,3	1,6	2,1	-0,5
STRASBOURG	6,2	5,4	4,4	5,3	3,3	2,0
TOULOUSE	3,8	3,7	3,5	3,7	5,3	-1,6
VERSAILLES	3,5	4,7	6,5	4,9	6,2	-1,3
Total 2003-2004	100	100	100	100	100	

Source : MEN – SISE

Note de lecture : L'académie d'Aix-Marseille accueille 5,2 % des étudiants étrangers non bacheliers inscrits en premier cycle à l'université, 3,6 % des inscrits en deuxième cycle et 3,9 % des inscrits en troisième cycle. Au total, 4,2 % des étudiants étrangers non bacheliers sont inscrits dans les universités de l'académie d'Aix-Marseille, contre 5 % de l'ensemble des étudiants, soit un écart de -0,9 point.

4. Répartition par série de bac des étudiants étrangers titulaires d'un baccalauréat inscrits à l'université entre 1998-1999 et 2003-2004

En 2003-2004, 85 % des étudiants étrangers bacheliers inscrits à l'université sont titulaires d'un baccalauréat général (-1 point par rapport aux bacheliers français à l'université). Cette proportion varie fortement avec le cycle d'études. En premier cycle, elle n'est que de 78 %, elle atteint 88 % en deuxième cycle et 94 % en troisième cycle. C'est en premier cycle que l'écart avec les bacheliers français est le plus important avec -3,6 points. En deuxième et troisième cycles, la différence est beaucoup moins nette avec respectivement -0,2 et -0,5 point).

Depuis 1998-1999, les bacheliers étrangers titulaires d'un baccalauréat littéraire sont proportionnellement plus nombreux que les français (+8 points en 2003-2004). Au contraire, les séries économique et scientifique sont moins bien représentées chez les bacheliers étrangers que chez les bacheliers français (respectivement -7 et -2 points en 2003-2004). Ces tendances se retrouvent quel que soit le cycle d'études mais s'accroissent en deuxième et troisième cycles pour les baccalauréats littéraire et économique et en troisième cycle pour les baccalauréats scientifiques.

La part des bacheliers professionnels et technologiques est plus importante chez les bacheliers étrangers que chez les bacheliers français.

De façon générale, la structure par série de bac des étudiants étrangers bacheliers se rapproche de plus en plus de celle des étudiants bacheliers français, excepté pour les baccalauréats économiques et littéraires.

Tableau 8 : Répartition par série de bac des étudiants étrangers titulaires d'un baccalauréat inscrits à l'université entre 1998-1999 et 2003-2004

TYPE DE BACCALAUREAT	Etudiants étrangers bacheliers (en %)						Ecart avec les étudiants français (en points)					
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
BAC ECONOMIQUE	14,6	14,7	14,5	14,4	14,0	14,6	-6,1	-6,3	-6,5	-7,0	-7,3	-7,1
BAC LITTERAIRE	23,3	27,1	27,1	28,1	27,9	27,7	0,9	5,3	5,9	7,0	7,7	8,3
BAC SCIENTIFIQUE	43,1	40,1	40,8	41,6	43,1	43,0	-1,9	-4,6	-4,0	-2,9	-1,9	-2,1
BAC PROFESSIONNEL	3,2	3,1	3,2	2,7	2,6	2,5	2,2	2,0	2,0	1,5	1,3	1,1
BAC TECHNO STT	11,0	10,7	10,1	9,2	8,5	8,4	4,5	4,0	3,3	2,4	1,6	1,4
AUTRE BAC TECHNO	4,8	4,4	4,2	4,0	3,8	3,8	0,3	-0,3	-0,7	-1,0	-1,4	-1,6

Source : MEN – SISE

Tableau 9 : Répartition par série de bac et par cycle des étudiants étrangers titulaires d'un baccalauréat inscrits à l'université en 2003-2004

TYPE DE BACCALAUREAT	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
	Effectifs 2003-2004 (en %)	Ecart avec les étudiants français (en points)	Effectifs 2003-2004 (en %)	Ecart avec les étudiants français (en points)	Effectifs 2003-2004 (en %)	Ecart avec les étudiants français (en points)
BAC ECONOMIQUE	17,5	-5,9	14,7	-7,2	8,5	-7,1
BAC LITTERAIRE	23,1	5,3	32,1	9,1	30,6	14,1
BAC SCIENTIFIQUE	37,9	-3,0	41,7	-2,1	55,3	-7,5
BAC PROFESSIONNEL	4,5	2,3	1,2	0,5	0,6	0,3
BAC TECHNO STT	12,3	2,7	7,0	1,6	2,5	0,4
AUTRE BAC TECHNO	4,7	-1,5	3,4	-1,9	2,5	-0,2

Source : MEN - SISE

5. Part des étudiants étrangers dans les différentes filières universitaires, par cycle, depuis 1998-1999

Dans chacun des trois cycles d'études, les étudiants étrangers sont particulièrement nombreux dans les filières « économie – AES », « lettres – sciences humaines » et « sciences – STAPS ». Ils représentent respectivement 20,7, 13,7 et 13,2 % des effectifs d'inscrits dans ces groupes disciplinaires. Leur part croît avec le cycle d'études. Ils représentent ainsi 17,4 % des étudiants d'« économie – AES » en premier cycle, 20,1 % en deuxième cycle et 29 % en troisième cycle. En deuxième cycle, ils sont également bien représentés en « droit » et en troisième cycle, plus d'un inscrit sur sept en « médecine – odontologie » est étranger. Inversement, la discipline « pharmacie » attire relativement peu d'étudiants étrangers. Au total, près d'un étudiant sur dix en premier cycle est étranger, un sur sept en deuxième cycle, un sur quatre en troisième cycle.

La part des étudiants étrangers a augmenté dans la totalité des filières depuis 1998-1999. Sur cette période, elle a très fortement augmenté en « économie – AES » (+7,8 points premier cycle, +9,5 points en deuxième cycle et +8,5 points en troisième cycle). En troisième cycle, elle gagne également plus de 7 points pour les « sciences – STAPS », où les étudiants étrangers représentent en 2003 plus d'un étudiant sur quatre.

Le comportement des étudiants étrangers titulaires d'un baccalauréat est assez proche de celui de l'ensemble des étudiants étrangers à l'université. C'est en « économie – AES » qu'ils sont les plus nombreux quel que soit le cycle d'études. En 2003-2004, ils représentent plus de 6 % des inscrits dans cette filière contre 3,8 % toutes filières confondues. En « droit », ils comptent pour 4,1 % des effectifs soit 0,3 point de plus que la moyenne. Par ailleurs, ils s'orientent moins vers les « lettres – sciences humaines » avec seulement 3,1 % des effectifs de ce groupe disciplinaire.

Tableau 10 : Part des étudiants étrangers dans les différentes filières universitaires, par cycle, depuis 1998-1999

CYCLE	GROUPE DISCIPLINAIRE	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Evolution 1998-2003 (en points)
1er cycle	DROIT	6,0	6,4	7,0	7,7	7,9	8,2	2,2
	ECONOMIE AES	9,7	10,8	12,5	14,8	16,4	17,4	7,8
	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	7,1	7,7	8,4	9,5	10,4	10,9	3,8
	SCIENCES, STAPS	4,1	4,5	5,3	7,0	8,4	9,3	5,2
	MEDECINE, ODONTOLOGIE	4,6	4,6	5,0	5,3	5,4	5,3	0,8
	PHARMACIE	5,5	6,1	6,5	8,1	8,1	7,9	2,4
	IUT SECONDAIRE	3,3	3,7	4,4	5,4	6,1	6,3	3,0
	IUT TERTIAIRE	3,8	4,0	4,4	4,9	5,2	5,4	1,6
Somme 1er cycle		5,9	6,4	7,2	8,3	9,2	9,7	3,8
2ème cycle	DROIT	9,0	9,9	10,6	11,9	13,2	14,1	5,2
	ECONOMIE AES	10,6	11,4	13,0	15,4	17,6	20,1	9,5
	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	8,5	8,8	9,7	10,8	12,3	13,4	4,9
	SCIENCES, STAPS	5,7	6,1	6,9	8,5	10,1	12,0	6,2
	MEDECINE, ODONTOLOGIE	9,6	8,5	9,4	7,8	8,6	9,5	-0,1
	PHARMACIE	3,9	3,5	3,1	3,5	4,1	4,2	0,4
Somme 2ème cycle		8,1	8,5	9,4	10,8	12,4	13,9	5,8
3ème cycle	DROIT	15,0	16,0	16,9	18,6	19,8	21,2	6,3
	ECONOMIE AES	20,7	22,6	23,3	25,8	27,1	29,2	8,5
	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	24,8	25,1	24,6	25,3	25,8	27,2	2,4
	SCIENCES, STAPS	19,1	18,9	19,8	22,3	25,3	26,4	7,3
	MEDECINE, ODONTOLOGIE	18,6	18,9	18,8	20,5	22,3	23,6	5,1
	PHARMACIE	7,3	7,5	7,1	7,5	7,9	7,8	0,5
Somme 3ème cycle		19,3	19,8	20,0	21,8	23,4	24,8	5,5
Tous cycles	DROIT	8,4	9,2	9,9	11,2	12,0	12,8	4,4
	ECONOMIE AES	11,7	12,8	14,4	16,8	18,7	20,7	9,0
	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	9,4	9,9	10,6	11,8	12,8	13,7	4,4
	SCIENCES, STAPS	6,8	7,2	8,0	10,0	11,8	13,2	6,4
	MEDECINE, ODONTOLOGIE	11,9	12,1	12,5	13,0	13,9	14,4	2,5
	PHARMACIE	5,9	6,2	6,1	6,9	7,2	7,1	1,3
	IUT SECONDAIRE	3,3	3,7	4,4	5,4	6,1	6,3	3,0
	IUT TERTIAIRE	3,8	4,0	4,4	4,9	5,2	5,4	1,6
Somme Tous cycles		8,6	9,1	9,9	11,3	12,6	13,7	5,1

Source : MEN – SISE

Tableau 11 : Part des étudiants étrangers titulaires du baccalauréat dans les différentes filières universitaires par cycle depuis 1998-1999

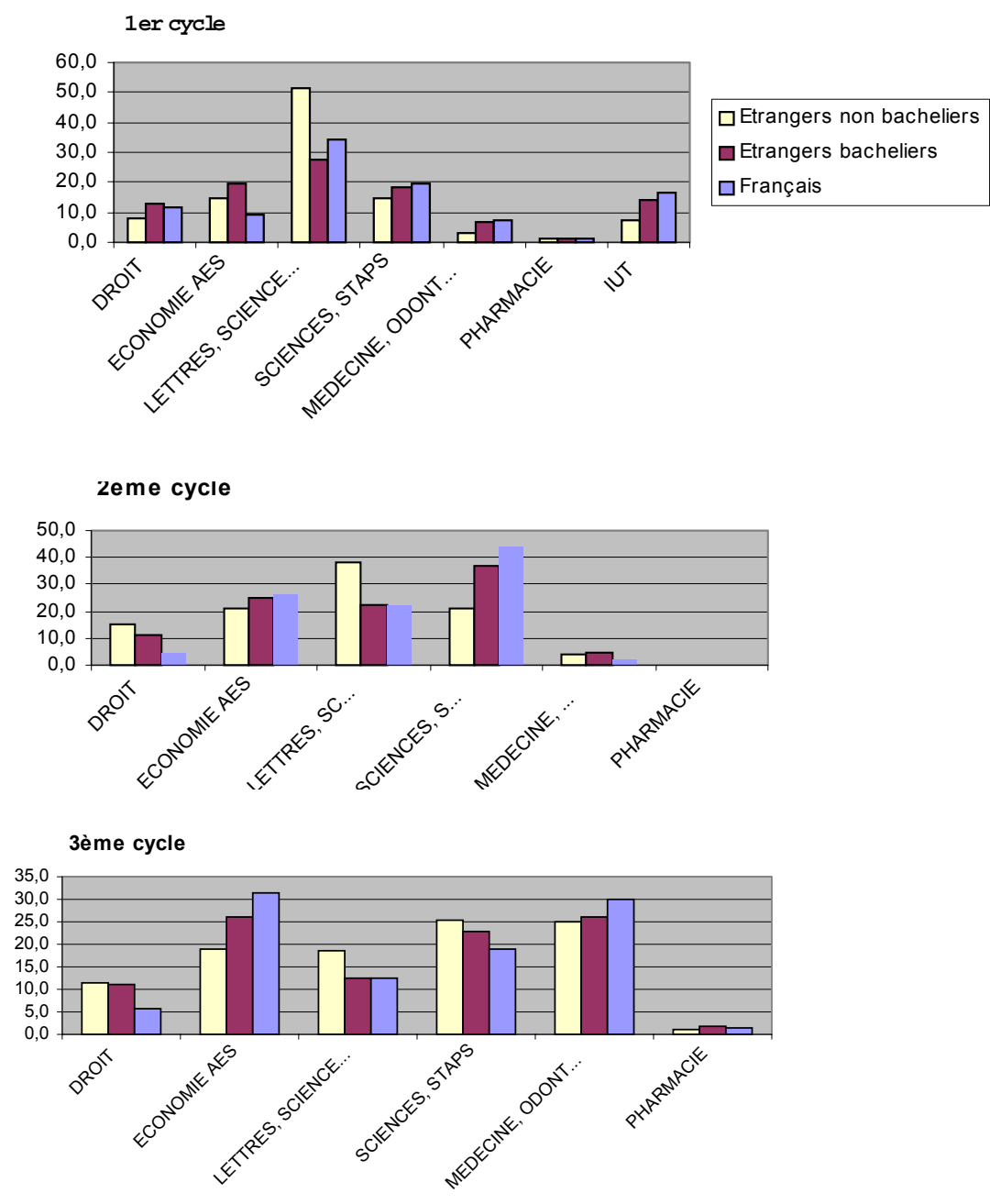
CYCLE	GROUPE DISCIPLINAIRE	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
1 ^{er} cycle	DROIT	3,3	3,5	3,6	3,9	4,0	4,0
	ECONOMIE AES	6,7	7,1	7,1	7,1	6,9	6,8
	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	2,9	3,3	3,0	3,1	3,0	3,0
	SCIENCES, STAPS	3,0	3,1	3,3	3,5	3,6	3,6
	MEDECINE, ODONTOLOGIE	3,0	3,1	3,1	3,2	3,0	2,7
	PHARMACIE	3,5	3,7	3,8	4,7	4,7	3,8
	IUT SECONDAIRE	2,6	2,7	2,8	3,0	3,0	2,8
	IUT TERTIAIRE	2,8	2,9	2,9	3,0	2,9	2,9
Somme 1 ^{er} cycle		3,3	3,6	3,5	3,7	3,6	3,6
2 ^{ème} cycle	DROIT	3,4	3,3	3,6	3,8	4,1	4,0
	ECONOMIE AES	5,8	5,5	5,4	5,7	5,5	5,3
	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	2,6	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8
	SCIENCES, STAPS	3,2	3,2	3,2	3,5	3,6	3,7
	MEDECINE, ODONTOLOGIE	3,7	3,5	3,2	3,1	3,2	3,0
	PHARMACIE	2,6	2,3	1,9	2,0	2,2	2,0
Somme 2 ^{ème} cycle		3,3	3,4	3,4	3,6	3,7	3,6
3 ^{ème} cycle	DROIT	4,9	4,7	4,9	4,9	4,7	4,7
	ECONOMIE AES	7,6	8,2	7,3	7,3	6,8	6,7
	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	5,2	6,4	5,7	5,3	4,7	4,3
	SCIENCES, STAPS	5,8	5,5	5,1	4,9	5,2	4,8
	MEDECINE, ODONTOLOGIE	5,8	6,8	6,2	6,4	6,0	5,3
	PHARMACIE	4,4	3,6	3,8	3,9	4,0	3,1
Somme 3 ^{ème} cycle		5,7	6,1	5,7	5,6	5,3	5,0
Tous cycles	DROIT	3,6	3,6	3,8	4,0	4,2	4,1
	ECONOMIE AES	6,5	6,6	6,4	6,6	6,3	6,1
	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	3,0	3,5	3,3	3,3	3,1	3,1
	SCIENCES, STAPS	3,4	3,5	3,5	3,7	3,8	3,8
	MEDECINE, ODONTOLOGIE	4,4	4,9	4,6	4,7	4,4	3,9
	PHARMACIE	3,7	3,4	3,4	3,8	3,9	3,2
	IUT SECONDAIRE	2,6	2,7	2,8	3,0	3,0	2,8
	IUT TERTIAIRE	2,8	2,9	2,9	3,0	2,9	2,9
Somme Tous cycles		3,7	3,9	3,8	4,0	3,9	3,8

Source : MEN - SISE

6. Vers quelles filières s'orientent les étudiants étrangers

Les choix des étudiants en matière d'orientation diffèrent selon leur origine : français, étrangers bacheliers ou étrangers non bacheliers. A la rentrée 2003, plus de la moitié des étudiants étrangers non bacheliers qui entrent à l'université en premier cycle s'orientent vers la filière « lettres – sciences humaines ». C'est également la filière la plus souvent choisie par les étudiants étrangers bacheliers et par les français, mais dans des proportions moins importantes (27 et 34 %). Quel que soit le cycle d'études, les étrangers non bacheliers qui s'inscrivent pour la première fois à l'université optent plus souvent pour les « lettres – science humaines » que les autres étudiants. Au contraire, lorsqu'ils entrent à l'université en premier ou en deuxième cycle, les étudiants étrangers non bacheliers s'orientent moins souvent que les autres vers les « sciences – STAPS ». Mais, à l'entrée en troisième cycle, ils sont un sur quatre à choisir la filière scientifique, contre moins d'un sur cinq pour les étudiants français. A l'entrée en premier cycle, ils sont également moins souvent attirés par le droit et la médecine que les étudiants français et étrangers bacheliers. C'est l'inverse lorsque l'entrée à l'université se fait en en deuxième et troisième cycles.

Graphique 2 : Orientation des étudiants à l'entrée à l'université – Répartition par groupe disciplinaire en 2003-2004

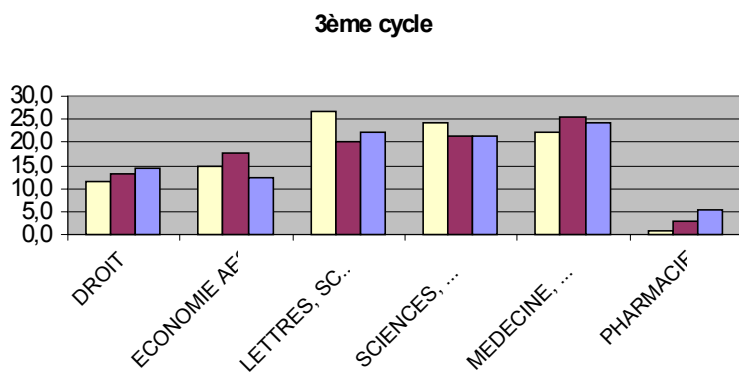
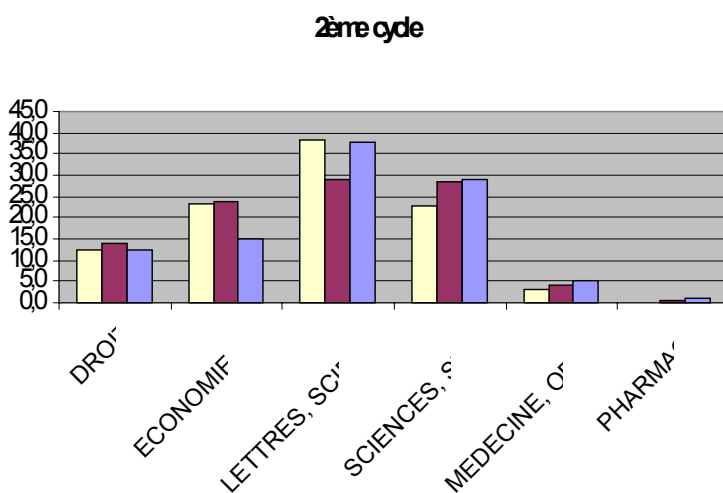
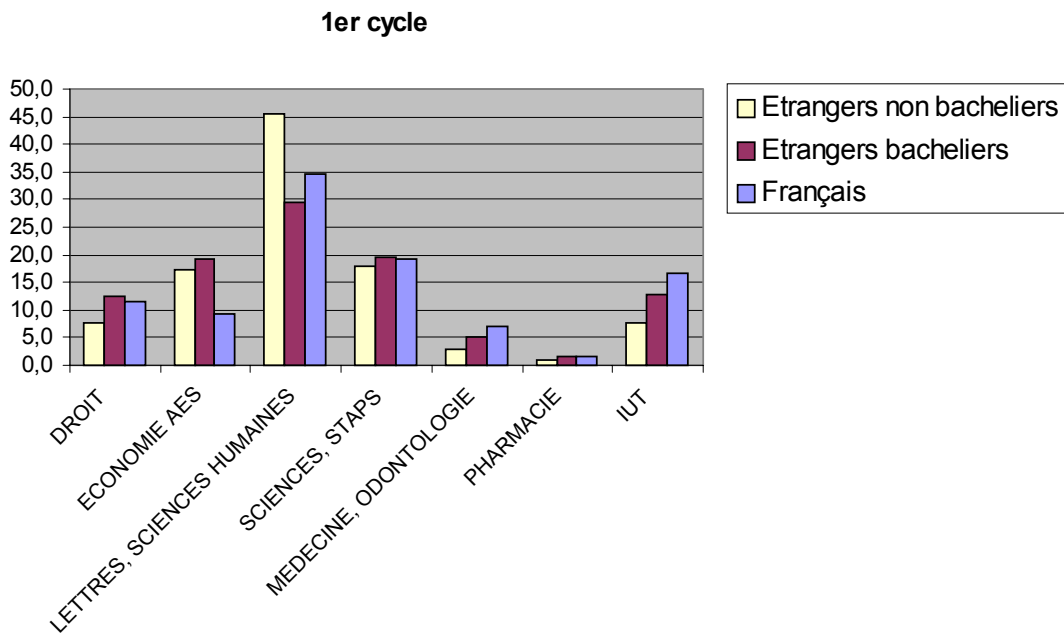


La répartition des étudiants étrangers par groupe disciplinaire change peu après l'entrée à l'université. Dans chacun des trois cycles d'études, c'est dans la filière « lettres – sciences humaines » que les étudiants étrangers non bacheliers sont les plus nombreux. Ils sont 45 % à s'inscrire dans cette filière en premier cycle, 38 % en deuxième cycle et 27 % en troisième cycle. Ces proportions sont moins importantes chez les étrangers bacheliers et les français.

A tous les niveaux d'études, les étudiants étrangers, bacheliers ou non, se retrouvent plus souvent que les français en « économie – AES ». En revanche, les étrangers non bacheliers choisissent le droit moins souvent que les autres étudiants.

En troisième cycle, une part importante des étudiants étrangers non bacheliers est inscrite en médecine. Ceci est à mettre en rapport avec l'existence en troisième cycle de diplômes spécifiques pour les étudiants étrangers en médecine.

Graphique 3 : Répartition des étudiants par groupe disciplinaire en 2003-2004



7. Etudiants étrangers inscrits à l'université selon la nationalité : percée de la Chine

En 2003-2004, plus de la moitié des étudiants étrangers inscrits à l'université sont d'origine africaine, et près d'un sur trois est d'origine maghrébine. Le nombre des étudiants des pays d'Afrique a augmenté de 73 % entre les rentrées 1998 et 2003. Cette évolution est expliquée en totalité par l'évolution du nombre d'étudiants étrangers non bacheliers. Par ailleurs, un étudiant étranger sur quatre est européen (un sur cinq pour les étrangers titulaires du baccalauréat) et un sur sept est originaire des pays de l'union européenne. Depuis 1998-1999, à l'université, les étudiants étrangers originaires des pays d'Europe (hors Union Européenne) sont de plus en plus nombreux chaque année. Leur effectif a augmenté de 93 % entre 1998-1999 et 2003-2004. Cette croissance est expliquée par les étudiants non bacheliers à hauteur de 89 %. A l'inverse le nombre d'étudiants originaires de l'union européenne est resté stable entre 1998-1999 et 2002-2003 (+ 0,8 %), mais il s'est accru de 6 % à la rentrée 2003.

Le nombre des étudiants des pays d'Asie hors Moyen-Orient, d'Amérique centrale, d'Amérique du sud et du Pacifique sud a également beaucoup progressé entre 1998-1999 et 2003-2004 avec une augmentation de plus de 70 %. En particulier, les étudiants chinois sont près de huit fois plus nombreux à la rentrée 2003 qu'à la rentrée 1998. Sur la même période, le nombre d'étudiants maliens, ukrainiens et thaïlandais est multiplié par trois, et le nombre d'étudiants roumains, bulgares, russes, sénégalais, béninois, vietnamiens, colombiens et australiens par deux. A chaque fois, l'évolution est expliquée à plus de 75 % par la hausse du nombre d'étudiants étrangers non bacheliers.

Tableau 12 : Effectifs d'étudiants étrangers par origine géographique, selon leur statut : bachelier ou non bachelier, de 1998-1999 à 2003-2004

NATIONALITE		1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Evolution 1998-2003 (en %)	Contribution des non bacheliers à l'évolution (en points)
UNION EUROPEENNE dont :	ALLEMAGNE	5174	5436	5395	5412	5892	6521	26,0	21,6
	ITALIE	3661	3847	3657	3781	4095	4452	21,6	23,8
	ESPAGNE	3422	3627	3729	3383	3530	3778	10,4	16,5
	BELGIQUE	1834	1938	2066	2116	2259	2570	40,1	30,4
	ROYAUME-UNI	3206	3147	2805	2661	2585	2458	-23,3	-21,6
	GRECE	2664	2537	2579	2329	2168	2189	-17,8	-16,0
	PORTUGAL	2539	2302	2221	2143	2035	2153	-15,2	2,5
	LUXEMBOURG	1163	1250	1404	1555	1642	1747	50,2	40,3
Somme UNION EUROPEENNE		26765	27271	26866	26224	26976	28653	7,1	8,5
AUTRES PAYS D EUROPE dont :	ROUMANIE	1973	2271	2861	3255	3466	4419	124,0	115,4
	POLOGNE	1708	1854	2090	2326	2871	3175	85,9	76,3
	BULGARIE	1366	1579	1897	2270	2599	2860	109,4	96,5
	RUSSIE	1269	1453	1704	1987	2284	2561	101,8	87,2
	SUISSE	925	978	1053	1132	1208	1332	44,0	21,9
	UKRAINE	244	338	434	557	764	914	274,6	246,7
Somme AUTRES PAYS D EUROPE		10654	11963	13903	15820	18068	20571	93,1	83,2
MAGHREB dont :	MAROC	16030	17899	21343	26076	28563	29044	81,2	75,7
	ALGERIE	13427	12535	12005	13602	17065	21672	61,4	71,8
	TUNISIE	5079	5676	6346	7251	8253	9130	79,8	75,2
	MAURITANIE	630	729	763	783	891	981	55,7	60,0
Somme MAGHREB		35232	36896	40548	47852	54987	61078	73,4	74,2
AUTRES PAYS D AFRIQUE dont :	SENEGAL	3548	4079	5147	6166	7324	8020	126,0	109,0
	CAMEROUN	3254	3279	3389	3666	4031	4552	39,9	42,0
	COTE D'IVOIRE	2025	2342	2676	3125	3537	3726	84,0	67,3
	MADAGASCAR	2213	2319	2519	2953	3256	3423	54,7	48,8
	CONGO	2188	2197	2326	2569	2821	2868	31,1	34,2
	GABON	1614	1776	1984	2267	2452	2654	64,4	61,9
	BENIN	939	1035	1195	1463	1868	2050	118,3	113,8
	MAURICE	1069	1256	1408	1573	1778	1990	86,2	60,9
	TOGO	934	914	1046	1218	1434	1519	62,6	67,0
	DJIBOUTI	938	984	1084	1283	1316	1498	59,7	69,3
	MALI	452	503	703	1146	1374	1457	222,3	197,8
Somme AUTRES PAYS D AFRIQUE		24095	26083	29585	34161	38604	41688	73,0	66,0
MOYEN ORIENT dont :	LIBAN	2457	2500	2817	3233	3871	4493	82,9	70,6
	SYRIE	1235	1322	1422	1598	1904	2233	80,8	76,6
	TURQUIE	1720	1747	1815	1924	1975	2066	20,1	34,1
	IRAN	1481	1379	1295	1337	1314	1428	-3,6	18,8
	EGYPTE	542	555	799	794	819	838	54,6	54,4
Somme MOYEN ORIENT		7862	8018	8532	9339	10434	11725	49,1	50,7
AUTRES PAYS D ASIE dont :	CHINE	1374	2111	3452	5536	8774	11908	766,7	722,9
	VIET NAM	1151	1226	1479	1602	2221	2877	150,0	147,6
	COREE SUD	1511	1614	1800	1934	1884	1965	30,0	15,8
	JAPON	1461	1446	1567	1617	1717	1851	26,7	25,1
	CAMBODGE	657	648	625	598	601	637	-3,0	35,2
	THAILANDE	207	278	360	416	515	594	187,0	144,4
	TAIWAN	564	509	536	562	586	589	4,4	7,4
Somme AUTRES PAYS D ASIE		8320	9280	11537	14299	18479	23109	177,8	168,0
AMERIQUE DU NORD dont :	ETATS-UNIS	2399	2515	2578	2624	2612	2700	12,5	9,4
	CANADA	1009	976	992	1105	1238	1253	24,2	18,6
Somme AMERIQUE DU NORD		3408	3491	3570	3729	3850	3953	16,0	12,1
AMERIQUE DU SUD dont :	BRESIL	1261	1380	1411	1526	1551	1774	40,7	27,8
	COLOMBIE	778	884	1092	1312	1577	1711	119,9	94,9
	ARGENTINE	442	471	522	619	701	789	78,5	64,3
Somme AMERIQUE DU SUD		3720	4101	4482	5129	5761	6362	71,0	53,1
ANTILLES AMERIQUE CENTRALE dont :	MEXIQUE	800	901	1016	1195	1369	1425	78,1	71,5
	HAITI	573	682	727	767	857	996	73,8	58,8
Somme ANTILLES AMERIQUE CENTRALE		1747	2002	2243	2516	2888	3075	76,0	62,2
PACIFIQUE SUD dont :	AUSTRALIE	95	133	137	178	193	191	101,1	78,9
Somme PACIFIQUE SUD		161	220	221	307	298	359	123,0	101,9
Total		122190	129533	141700	159562	180494	200723	64,3	61,1

Source : MEN – SISE

BAC	Zone géographique	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Evolution 1998-2003 (en %)
Bacheliers	UNION EUROPEENNE	7688	7849	7425	7292	7332	7307	-5,0
	AUTRES PAYS D EUROPE	2645	3264	3158	3403	3549	3700	39,9
	MAGHREB	20295	20852	20578	20710	20483	19989	-1,5
	AUTRES PAYS D AFRIQUE	13589	14622	14947	15220	15288	15332	12,8
	MOYEN ORIENT	3746	3816	3623	3622	3663	3645	-2,7
	AUTRES PAYS D ASIE	2312	2686	2684	2802	2981	3120	34,9
	AMERIQUE DU NORD	384	430	430	472	493	515	34,1
	AMERIQUE DU SUD	760	1130	1084	1201	1295	1426	87,6
	ANTILLES AMERIQUE CENTRALE	569	690	692	741	732	811	42,5
	PACIFIQUE SUD	45	43	50	84	80	79	75,6
	AUTRES ET SANS REPONSES	120	147	152	123	88	79	-34,2
Somme Bacheliers		52153	55529	54823	55670	55984	56003	7,4
Non bacheliers	UNION EUROPEENNE	19077	19422	19441	18932	19644	21346	11,9
	AUTRES PAYS D EUROPE	8009	8699	10745	12417	14519	16871	110,7
	MAGHREB	14937	16044	19970	27142	34504	41089	175,1
	AUTRES PAYS D AFRIQUE	10506	11461	14638	18941	23316	26356	150,9
	MOYEN ORIENT	4116	4202	4909	5717	6771	8080	96,3
	AUTRES PAYS D ASIE	6008	6594	8853	11497	15498	19989	232,7
	AMERIQUE DU NORD	3024	3061	3140	3257	3357	3438	13,7
	AMERIQUE DU SUD	2960	2971	3398	3928	4466	4936	66,8
	ANTILLES AMERIQUE CENTRALE	1178	1312	1551	1775	2156	2264	92,2
	PACIFIQUE SUD	116	177	171	223	218	280	141,4
	AUTRES ET SANS REPONSES	106	61	61	63	61	71	-33,0
Somme Non bacheliers		70037	74004	86877	103892	124510	144720	106,6
Total		122190	129533	141700	159562	180494	200723	64,3

8. Les étudiants étrangers non bacheliers dans les différents établissements universitaires et assimilés

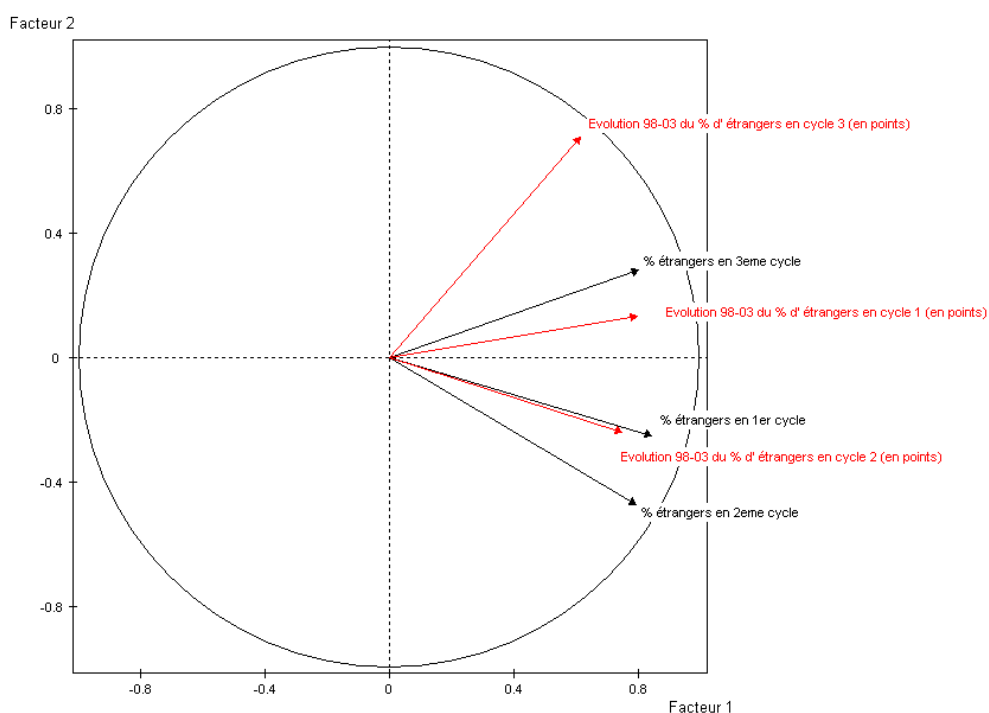
Les évolutions de la part des étudiants étrangers non bacheliers dans les différents établissements universitaires peuvent être synthétisées à l'aide d'une analyse en composantes principales. Entre 1998 et 2003, les universités renforcent leur attractivité en premier et second cycle. L'évolution négative du nombre d'étudiants français quasi générale en premier cycle et assez fréquente en deuxième cycle va de pair avec une augmentation systématique du nombre d'étudiants étrangers non bacheliers (Annexe 5). C'est ce qui ressort d'une analyse en composantes principales sur les taux d'évolution entre 1998 et 2003 et les proportions d'étudiants étrangers non bacheliers par cycle dans les universités et assimilées. Ce que révèle cette analyse et qui est mis en évidence dans le graphique 3a c'est une corrélation entre les taux d'évolution par cycle et les proportions d'étudiants étrangers dans chacun de ces cycles. Autrement dit, si une université connaît un accroissement de ses étudiants étrangers dans un cycle, elle le connaît aussi dans les deux autres cycles, et ce d'autant plus que la proportion d'étudiants étrangers dans ses effectifs est élevée, et ce dans tous les cycles. Néanmoins, la corrélation entre l'évolution en troisième cycle et les évolutions en premier et deuxième cycle est plutôt faible.

L'augmentation de la part des étudiants étrangers dans les établissements universitaires (champ SISE) est d'autant plus forte que ces établissements comptaient déjà une proportion importante d'étrangers, que ce soit en premier ou deuxième cycle. Ainsi, la proportion des étudiants étrangers est plus élevée et augmente le plus dans les universités parisiennes (Paris 3, Paris 6, Paris 8, Paris 12, Paris 13) et frontalières comme Strasbourg 1 et 2 et 3, ainsi que Perpignan (graphique 3b). A l'inverse, les universités des DOM-TOM, d'Avignon, d'Evry, de Lille 2 de Bordeaux 2, de Pau, de Toulouse 3 ou de la Corse attirent peu d'étrangers en 2003 comme en 1998.

Par contre, l'évolution de la part des étudiants étrangers en troisième cycle est indépendante de l'attractivité antérieure de l'université pour les étudiants étrangers. Les universités dont la part d'étudiants étrangers en troisième cycle a particulièrement progressé sont les universités du Mans, du Littoral, de Valenciennes et de Bretagne Sud, alors que ces universités attirent relativement moins d'étudiants étrangers. Cette part augmente également beaucoup dans les universités technologiques de Compiègne, Troyes et Belfort-Montbéliard. Ainsi, la logique d'attractivité qui prévaut en troisième cycle est différente de celle des premier et deuxième cycle.

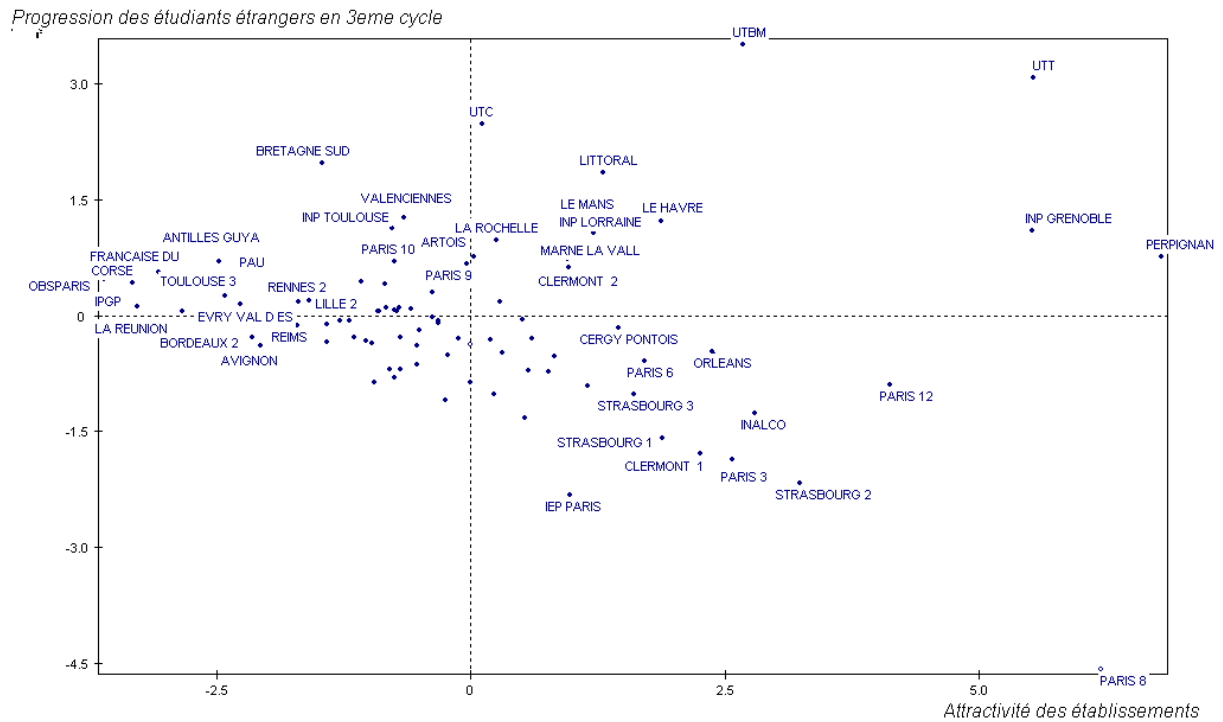
Graphique 3 : plans factoriel de l'analyse en composantes principales des étudiants étrangers dans les universités et assimilés

Graphique 3a : analyse en composantes principales – espace des variables



source : MEN – SISE

Graphique 3b : analyse en composantes principales – espace des individus



Lecture : les deux graphiques ci-dessus se lisent en « superposition ». Sur le graphique 3a, on lit l'interprétation des axes selon les variables actives qui sont les parts des étudiants étranger non bacheliers dans les différents cycles et les évolutions des effectifs des étudiants étrangers non bacheliers dans les différents cycles entre 1998 et 2003. Toutes les variables se situent du côté positif de l'axe des abscisses, ce qui signifie qu'elles sont reliées entre elles dans le même sens. Autrement dit, si une université a une part d'étudiants étrangers élevées dans un cycle, elle aura tendance à avoir une part d'étudiants étrangers élevées dans les autres cycles. On se reporte ensuite au graphique 3b du nuage des individus : l'Université Technologique de Compiègne a une part d'étudiants étrangers non bacheliers dans les trois cycles et une évolution des effectifs d'étudiants étrangers non bacheliers plus élevées que la moyenne.

9. La réussite des étudiants étrangers à l'université

Il n'est pas possible de mettre en œuvre la méthodologie des taux de réussite transversaux (D. Prouteau et F. Rosenwald, 2004)¹ sur la population des étudiants étrangers. En effet, cette méthode n'est pas robuste aux brusques modifications de structure de la population et peut conduire à des taux de réussite très élevés à tort. Cet inconvénient inhérent à la méthode des taux de réussite peut empêcher aussi de calculer des taux attendus en corrigeant par exemple le taux de réussite des étrangers de la structure par type de bac, et donc empêcher de comparer le taux de réussite des étrangers à celui des français.

Pour étudier les résultats des étudiants étrangers inscrits à l'université, on peut comparer la réussite des étudiants étrangers à celle des étudiants français en comparant le nombre d'étudiants étrangers diplômés rapporté au nombre d'étudiants étrangers inscrits avec le nombre d'étudiants français diplômés rapporté au nombre d'étudiants français inscrits à l'aide du ratio suivant :

$\frac{\text{Nombre d'étudiants étrangers diplômés}}{\text{Nombre d'étudiants étrangers inscrits en niveau terminal}}$
$\frac{\text{Nombre d'étudiants français diplômés}}{\text{Nombre d'étudiants français inscrits en niveau terminal}}$

Le champ concerne les diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2001-2002 (dernières données disponibles). Les diplômes retenus pour ce calcul sont les suivants : le DEUG (y compris DEUG IUP et DEUST) et le DUT en premier cycle, la licence (y compris licence IUP et licence professionnelle) et la maîtrise (y compris maîtrise IUP) en deuxième cycle, le DESS, le DEA et le doctorat en troisième cycle. Pour les doctorats, les données ne permettent pas de distinguer le niveau terminal ; la totalité des inscrits a donc été prise en compte.

Les étudiants étrangers inscrits à l'université réussissent moins bien que les étudiants français. En moyenne, leur taux de réussite est 40 % inférieur à celui des étudiants français. Les résultats des étudiants étrangers bacheliers sont toutefois plus proches de ceux des étudiants français avec un rapport de 0,7.

C'est en deuxième cycle que les écarts sont les plus importants. En revanche, en premier cycle, les résultats sont plus homogènes et le rapport atteint 0,8.

Tableau 13 : Rapport entre la réussite des étudiants étrangers et la réussite des étudiants français par cycle d'études en 2001-2002

CYCLE SISE	RATIO ensemble étudiants étrangers	RATIO étudiants étrangers non bacheliers	RATIO étudiants étrangers bacheliers
1er cycle	0,8	0,7	0,8
2ème cycle	0,6	0,5	0,7
3ème cycle	0,7	0,7	0,7
Tous cycles	0,6	0,6	0,7

Source : MEN - SISE

¹ « La réussite au DEUG par université et discipline – sessions 2000 et 2001 », Les Dossiers n°152, février 2004.

Le rapport des taux de réussite varie également selon la filière choisie par les étudiants. Il est supérieur à la moyenne en « économie – AES », « sciences – STAPS », « médecine – odontologie » et dans les IUT. En IUT, les étudiants étrangers bacheliers ont presque les mêmes résultats que les français avec un rapport des taux à 0,9.

Au contraire, en « droit », « lettres – sciences humaines » et « pharmacie », les étrangers non bacheliers réussissent deux fois moins bien que les français.

Tableau 14 : Rapport entre la réussite des étudiants étrangers et la réussite des étudiants français par groupe disciplinaire en 2001-2002

GRUPE DISCIPLINAIRE	RATIO ensemble étudiants étrangers	RATIO étudiants étrangers non bacheliers	RATIO étudiants étrangers bacheliers
DROIT	0,6	0,5	0,6
ECONOMIE - AES	0,7	0,6	0,7
LETTRES - SC HUMAINES	0,6	0,5	0,7
SCIENCES - STAPS	0,7	0,6	0,8
MEDECINE - ODONTOLOGIE	0,7	0,7	0,8
PHARMACIE	0,5	0,5	0,6
IUT	0,8	0,7	0,9
Tous	0,6	0,6	0,7

Source : MEN - SISE

Dans plusieurs établissements, les résultats des étrangers sont similaires à ceux des étudiants français. C'est le cas à l'IEP de Paris, à l'INP de Grenoble, à l'INALCO, à l'université technologique de Compiègne et à l'université de Corse. Au contraire, les étudiants étrangers, et principalement les non bacheliers, réussissent beaucoup moins bien dans les universités d'Angers, d'Artois, de Caen, de Cergy-Pontoise et à l'université Montpellier 1. Dans la quasi-totalité des établissements, les résultats obtenus par les bacheliers sont meilleurs que ceux obtenus par les non bacheliers. On observe toutefois l'inverse dans les universités technologiques de Belfort-Montbéliard et de Troyes, à l'université Clermont-Ferrand 1 et dans les universités de Corse, d'Evry et de Perpignan.

Tableau 15 : Rapport entre la réussite des étudiants étrangers et celle des étudiants français par université en 2001-2002

ETABLISSEMENT	RATIO ensemble étudiants étrangers	RATIO étudiants étrangers non bacheliers	RATIO étudiants étrangers bacheliers
IEP PARIS	1,0	1,0	0,9
INP GRENOBLE	0,9	0,9	1,1
INP LORRAINE	0,8	0,7	0,9
INP TOULOUSE	0,6	0,6	0,6
INST NAT LANGUES ET CIV ORIENT	0,9	0,9	1,0
INST PHYSIQUE DU GLOBE PARIS	0,7	0,6	2,3
OBSERVATOIRE PARIS	0,5	0,5	-
UNIV TECHN BELFORT MONTBELIARD	0,7	0,7	0,5
UNIV TECHNOLOGIE COMPIEGNE	0,9	0,8	1,3
UNIVERSITE AIX MARSEILLE 1	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE AIX MARSEILLE 2	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE AIX MARSEILLE 3	0,7	0,7	0,9
UNIVERSITE AMIENS	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE ANGERS	0,5	0,4	0,7
UNIVERSITE ANTILLES GUYANE	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE ARTOIS	0,4	0,3	0,5
UNIVERSITE AVIGNON	0,6	0,5	0,8
UNIVERSITE BESANCON	0,6	0,6	0,7
UNIVERSITE BORDEAUX 1	0,6	0,6	0,8
UNIVERSITE BORDEAUX 2	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE BORDEAUX 3	0,6	0,5	0,6
UNIVERSITE BORDEAUX 4	0,6	0,6	0,6
UNIVERSITE BREST	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE BRETAGNE SUD	0,6	0,5	0,6
UNIVERSITE CAEN	0,5	0,5	0,7
UNIVERSITE CERGY PONTOISE	0,5	0,3	0,7
UNIVERSITE CHAMBERY	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 1	0,7	0,8	0,7
UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 2	0,6	0,5	0,9
UNIVERSITE CORSE	0,9	1,3	0,8
UNIVERSITE DIJON	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE EVRY VAL D ESSONNE	0,6	0,7	0,6
UNIVERSITE GRENOBLE 1	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE GRENOBLE 2	0,6	0,6	0,8
UNIVERSITE GRENOBLE 3	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE LA REUNION	0,8	0,7	1,0
UNIVERSITE LA ROCHELLE	0,5	0,4	0,7
UNIVERSITE LE HAVRE	0,6	0,5	0,8
UNIVERSITE LE MANS	0,6	0,6	0,6
UNIVERSITE LILLE 1	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE LILLE 2	0,7	0,6	0,8
UNIVERSITE LILLE 3	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE LIMOGES	0,6	0,4	0,7
UNIVERSITE LITTORAL	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE LYON 1	0,6	0,5	0,8
UNIVERSITE LYON 2	0,7	0,6	0,8
UNIVERSITE LYON 3	0,5	0,4	0,6
UNIVERSITE MARNE LA VALLEE	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE METZ	0,6	0,6	0,7
UNIVERSITE MONTPELLIER 1	0,5	0,5	0,8
UNIVERSITE MONTPELLIER 2	0,8	0,6	0,9
UNIVERSITE MONTPELLIER 3	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE MULHOUSE	0,7	0,6	1,0
UNIVERSITE NANCY 1	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE NANCY 2	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE NANTES	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE NICE	0,7	0,6	0,8
UNIVERSITE NOUVELLE-CALEDONIE	0,7	0,6	0,8
UNIVERSITE ORLEANS	0,6	0,5	0,8
UNIVERSITE PARIS 1	0,7	0,7	0,9
UNIVERSITE PARIS 10	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE PARIS 11	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE PARIS 12	0,6	0,5	0,8

ETABLISSEMENT	RATIO ensemble étudiants étrangers	RATIO étudiants étrangers non bacheliers	RATIO étudiants étrangers bacheliers
UNIVERSITE PARIS 13	0,6	0,5	0,9
UNIVERSITE PARIS 2	0,6	0,6	0,7
UNIVERSITE PARIS 3	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE PARIS 4	0,7	0,6	0,8
UNIVERSITE PARIS 5	0,7	0,6	0,8
UNIVERSITE PARIS 6	0,8	0,7	0,9
UNIVERSITE PARIS 7	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE PARIS 8	0,6	0,6	0,8
UNIVERSITE PARIS 9	0,6	0,6	0,8
UNIVERSITE PAU	0,5	0,4	0,6
UNIVERSITE PERPIGNAN	0,7	0,8	0,6
UNIVERSITE POITIERS	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE POLYNESIE FRANCAISE	-	-	-
UNIVERSITE REIMS	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE RENNES 1	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE RENNES 2	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE ROUEN	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE SAINT ETIENNE	0,6	0,5	0,8
UNIVERSITE STRASBOURG 1	0,8	0,8	0,8
UNIVERSITE STRASBOURG 2	0,7	0,7	0,9
UNIVERSITE STRASBOURG 3	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE TECHNOLOGIE TROYES	0,8	0,8	0,7
UNIVERSITE TOULON	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE TOULOUSE 1	0,7	0,7	0,8
UNIVERSITE TOULOUSE 2	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE TOULOUSE 3	0,7	0,5	0,8
UNIVERSITE TOURS	0,6	0,5	0,7
UNIVERSITE VALENCIENNES	0,7	0,7	0,7
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENT	0,6	0,6	0,7
Ensemble	0,6	0,6	0,7

Source : MEN - SISE

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur

TYPE D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						DONT ETRANGERS						DONT ETRANGERS EN %					
	1990-91	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	1990-91	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	1990-91	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03
.Universités et assimilés	1 182 784	1 424 395	1 419 635	1 426 939	1 404 014	1 424 933	136 306	122 142	129 489	141 671	159 463	180 418	11,5	8,6	9,1	9,9	11,4	12,7
- dont ingénieurs, disciplines générales et de santé	1 108 456	1 309 808	1 302 228	1 307 693	1 285 954	1 309 468	133 248	118 047	124 935	136 452	153 436	173 974	12,0	9,0	9,6	10,4	11,9	13,3
- dont IUT	74 328	114 587	117 407	119 246	118 060	115 465	3 058	4 095	4 554	5 219	6 027	6 444	4,1	3,6	3,9	4,4	5,1	5,6
.IUFM		81 602	81 981	80 184	84 009	89 062				477	408	408		0,0	0,0	0,6	0,5	0,5
.STS et assimilés	204 920	246 550	248 832	248 849	246 870	245 070	6 203	7 884	8 653	8 753	9 307	10 349	3,0	3,2	3,5	3,5	3,8	4,2
.CPGE	64 427	71 373	70 855	70 263	70 703	72 015	1 310	1 662	1 868	2 168	2 589	2 955	2,0	2,3	2,6	3,1	3,7	4,1
.Ecoles d'ingénieurs (a)	57 653	87 795	91 182	95 208	98 196	102 407	2 749	3 748	4 355	5 041	6 168	7 472	4,8	4,3	4,8	5,3	6,3	7,3
- universitaires	17 325	29 773	32 068	33 599	34 729	38 690	960	1 253	1 453	1 699	2 096	2 970	5,5	4,2	4,5	5,1	6,0	7,7
- non universitaires	40 328	58 022	59 114	61 609	63 467	63 717	1 789	2 495	2 902	3 342	4 072	4 502	4,4	4,3	4,9	5,4	6,4	7,1
.Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	46 128	51 329	56 303	63 905	70 363	74 680	2 519	4 864	5 424	6 300	7 476	8 408	5,5	9,5	9,6	9,9	10,6	11,3
.Ecoles supérieures artistiques et culturelles (b)	41 988	51 010	51 695	52 082	55 857	60 366	5 328	3 516	5 317	5 303	6 146	6 721	12,7	6,9	10,3	10,2	11,0	11,1
.Ecoles paramédicales et sociales (c)	74 435	83 716	86 795	93 386	102 968	111 888	1 289	732	681	678	1 238	1 518	1,7	0,9	0,8	0,7	1,2	1,4
.Autres établissements (d)	62 050	58 804	61 360	63 847	66 510	67 440	6 404	6 000	6 103	5 912	6 007	6 288	10,3	10,2	9,9	9,3	9,0	9,3
Ensemble, France métro + DOM (1)	1 717 060	2 126 801	2 136 570	2 161 064	2 164 761	2 209 171	161 148	149 295	160 437	174 604	196 706	221 567	9,4	7,0	7,5	8,1	9,1	10,0
TYPE D'ETABLISSEMENT	POIDS DES FILIERES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						POIDS DES FILIERES DANS L'ORIENTATION DES ETUDIANTS ETRANGERS											
	1990-91	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	1990-91	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03						
.Universités et assimilés	68,9	67,0	66,4	66,0	64,9	64,5	84,6	81,8	80,7	81,1	81,1	81,4						
- dont ingénieurs, disciplines générales et de santé	64,6	61,6	60,9	60,5	59,4	59,3	82,7	79,1	77,9	78,1	78,0	78,5						
- dont IUT	4,3	5,4	5,5	5,5	5,5	5,2	1,9	2,7	2,8	3,0	3,1	2,9						
.IUFM	0,0	3,8	3,8	3,7	3,9	4,0				0,3	0,2	0,2						
.STS et assimilés	11,9	11,6	11,6	11,5	11,4	11,1	3,8	5,3	5,4	5,0	4,7	4,7						
.CPGE	3,8	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3	0,8	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3						
.Ecoles d'ingénieurs (a)	3,4	4,1	4,3	4,4	4,5	4,6	1,7	2,5	2,7	2,9	3,1	3,4						
- universitaires	1,0	1,4	1,5	1,6	1,6	1,8	0,6	0,8	0,9	1,0	1,1	1,3						
- non universitaires	2,3	2,7	2,8	2,9	2,9	2,9	1,1	1,7	1,8	1,9	2,1	2,0						
.Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	2,7	2,4	2,6	3,0	3,3	3,4	1,6	3,3	3,4	3,6	3,8	3,8						
.Ecoles supérieures artistiques et culturelles (b)	2,4	2,4	2,4	2,4	2,6	2,7	3,3	2,4	3,3	3,0	3,1	3,0						
.Ecoles paramédicales et sociales (c)	4,3	3,9	4,1	4,3	4,8	5,1	0,8	0,5	0,4	0,4	0,6	0,7						
.Autres établissements (d)	3,6	2,8	2,9	3,0	3,1	3,1	4,0	4,0	3,8	3,4	3,1	2,8						
Ensemble, France métro + DOM (1)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0						

Source : MEN

TYPE D'ETABLISSEMENT	EVOLUTION EFFECTIF ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					DONT ETRANGERS					EVOLUTION DE LA PART DES ETUDIANTS ETRANGERS				
	1990-91 / 1998-99	1998-99 / 1999-00	1999-00 / 2000-01	2000-01 / 2001-02	2001-02 / 2002-03	1990-91 / 1998-99	1998-99 / 1999-00	1999-00 / 2000-01	2000-01 / 2001-02	2001-02 / 2002-03	1990-91 / 1998-99	1998-99 / 1999-00	1999-00 / 2000-01	2000-01 / 2001-02	2001-02 / 2002-03
.Universités et assimilés	241 611	-4 760	7 304	-22 925	20 919	-14 164	7 347	12 182	17 792	20 955	-2,9	0,5	0,8	1,4	1,3
- dont ingénieurs, disciplines générales et de santé	201 352	-7 580	5 465	-21 739	23 514	-15 201	6 888	11 517	16 984	20 538	-3,0	0,6	0,8	1,5	1,4
- dont IUT	40 259	2 820	1 839	-1 186	-2 595	1 037	459	665	808	417	-0,5	0,3	0,5	0,7	0,5
.IUFM	81 602	379	-1 797	3 825	5 053	0	0	477	-69	0	0,0	0,0	0,6	-0,1	0,0
.STS et assimilés	41 630	2 282	17	-1 979	-1 800	1 681	769	100	554	1 042	0,2	0,3	0,0	0,3	0,5
.CPGE	6 946	-518	-592	440	1 312	352	206	300	421	366	0,3	0,3	0,4	0,6	0,4
.Ecoles d'ingénieurs (a)	30 142	3 387	4 026	2 988	4 211	999	607	686	1 127	1 304	-0,5	0,5	0,5	1,0	1,0
- universitaires	12 448	2 295	1 531	1 130	3 961	293	200	246	397	874	-1,3	0,3	0,5	1,0	1,6
- non universitaires	17 694	1 092	2 495	1 858	250	706	407	440	730	430	-0,1	0,6	0,5	1,0	0,6
.Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	5 201	4 974	7 602	6 458	4 317	2 345	560	876	1 176	932	4,0	0,2	0,2	0,8	0,6
.Ecoles supérieures artistiques et culturelles (b)	9 022	685	387	3 775	4 509	-1 812	1 801	-14	843	575	-5,8	3,4	-0,1	0,8	0,1
.Ecoles paramédicales et sociales (c)	9 281	3 079	6 591	9 582	8 921	-557	-51	-3	560	281	-0,9	-0,1	-0,1	0,5	0,2
.Autres établissements (d)	-3 246	2 556	2 487	2 663	930	-404	103	-191	95	281	-0,1	-0,3	-0,7	-0,2	0,3
Ensemble, France métro + DOM (1)	409 741	9 769	24 494	3 697	44 411	-11 853	11 142	14 167	22 102	24 862	-2,4	0,5	0,6	1,0	0,9
TYPE D'ETABLISSEMENT	EVOLUTION EFFECTIF ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (EN %)					DONT ETRANGERS (EN %)					CONTRIBUTION DES ETRANGERS A L'EVOLUTION (*)				
	1990-91 / 1998-99	1998-99 / 1999-00	1999-00 / 2000-01	2000-01 / 2001-02	2001-02 / 2002-03	1990-91 / 1998-99	1998-99 / 1999-00	1999-00 / 2000-01	2000-01 / 2001-02	2001-02 / 2002-03	1990-91 / 1998-99	1998-99 / 1999-00	1999-00 / 2000-01	2000-01 / 2001-02	2001-02 / 2002-03
.Universités et assimilés	20,4	-0,3	0,5	-1,6	1,5	-10,4	6,0	9,4	12,6	13,1	-1,2	0,5	0,9	1,2	1,5
- dont ingénieurs, disciplines générales et de santé	18,2	-0,6	0,4	-1,7	1,8	-11,4	5,8	9,2	12,4	13,4	-1,4	0,5	0,9	1,3	1,6
- dont IUT	54,2	2,5	1,6	-1,0	-2,2	33,9	11,2	14,6	15,5	6,9	1,4	0,4	0,6	0,7	0,4
.IUFM		0,5	-2,2	4,8	6,0				-14,5	0,0				-0,1	0,0
.STS et assimilés	20,3	0,9	0,0	-0,8	-0,7	27,1	9,8	1,2	6,3	11,2	0,8	0,3	0,0	0,2	0,4
.CPGE	10,8	-0,7	-0,8	0,6	1,9	26,9	12,4	16,1	19,4	14,1	0,5	0,3	0,4	0,6	0,5
.Ecoles d'ingénieurs (a)	52,3	3,9	4,4	3,1	4,3	36,3	16,2	15,8	22,4	21,1	1,7	0,7	0,8	1,2	1,3
- universitaires	71,8	7,7	4,8	3,4	11,4	30,5	16,0	4,8	16,9	23,4	1,7	0,7	0,8	1,2	2,5
- non universitaires	43,9	1,9	4,2	3,0	0,4	39,5	16,3	15,2	21,8	10,6	1,8	0,7	0,7	1,2	0,7
.Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	11,3	9,7	13,5	10,1	6,1	93,1	11,5	16,2	18,7	12,5	5,1	1,1	1,6	1,8	1,3
.Ecoles supérieures artistiques et culturelles (b)	21,5	1,3	0,7	7,2	8,1	-34,0	51,2	-0,3	15,9	9,4	-4,3	3,5	0,0	1,6	1,0
.Ecoles paramédicales et sociales (c)	12,5	3,7	7,6	10,3	8,7	-43,2	-7,0	-0,4	82,5	22,7	-0,7	-0,1	0,0	0,6	0,3
.Autres établissements (d)	-5,2	4,3	4,1	4,2	1,4	-6,3	1,7	-3,1	1,6	4,7	-0,7	0,2	-0,3	0,1	0,4
Ensemble, France métro + DOM (1)	23,9	0,5	1,1	0,2	2,1	-7,4	7,5	8,8	12,7	12,6	-0,7	0,5	0,7	1,0	1,1

Source : MEN

(*) Pour préciser le poids des étudiants étrangers dans l'évolution des effectifs, on détermine leur contribution à l'évolution totale, Cette contribution est le produit de deux termes : le premier est la part des étudiants étrangers dans le total des effectifs considérés, le second l'évolution de leurs effectifs considérés entre les deux rentrées prises en compte. Par exemple, les effectifs de l'enseignement supérieur augmentent de 2,05 % entre 2001-2002 et 2002-2003. Les étudiants étrangers représentent 9,1 % de ces effectifs et leur nombre augmente de 12,6 % pendant cette période. Leur contribution à l'évolution totale est $0,091 * 12,6 = 1,15$ points sur les 2,05 d'augmentation constatée, soit 56 % (=1,15/2,05) de la croissance des effectifs de l'enseignement supérieur.

Annexe 2 : Origine géographique et cursus suivis par les étudiants étrangers en France (hors formations courtes du ministère de l'agriculture et formations paramédicales et sociales)

CONTINENT	SOUS ENSEMBLE GEOGRAPHIQUE	PAYS	Université (*)	IUT	IUFM	ENS	STS et assimilés	CPGE	Prépa. intégrés	Ingénieurs universitaires	Ingénieurs non universitaires publics	Ingénieurs non universitaires privés	Ecoles de commerces	Facultés privées	Ecoles artistiques et culturelles	Ecoles d'architecture	Autres écoles	Total	
EUROPE	AUTRES PAYS D EUROPE	ROUMANIE	3 401	43	2	1	32	18		22	145	1	28	44	28	8	64	3 837	
		POLOGNE	2 793	58	2	1	52	17	1	20	35	7	48	54	70	18	26	3 202	
		BULGARIE	2 575	10			26	7		14	16	3	24	2	37	51	29	2 794	
		RUSSIE	2 232	32			24	27	2	20	25	6	103	14	70	7	54	2 616	
		SUISSE	1 125	65			22	12		17	8		32	28	85	4	28	1 426	
	TOTAL AUTRES PAYS D EUROPE			17 628	310	6	3	280	126	3	128	372	23	398	198	450	124	286	20 335
	UNION EUROPEENNE	ALLEMAGNE	5 611	130	67	15	49	18		147	132	24	529	77	116	71	62	7 048	
		ITALIE	3 964	83	72	15	66	24	1	47	103	19	128	37	112	78	168	4 917	
		ESPAGNE	3 311	97	96	10	59	26	1	121	333	39	220	59	84	35	112	4 603	
		ROYAUME-UNI	2 510	57	51	5	40	21	1	18	20	4	230	23	49	11	28	3 068	
		PORTUGAL	1 910	104	22		549	30		21	20	8	77	11	38	41	59	2 890	
		BELGIQUE	2 160	81	28	5	67	54		18	67	18	121	50	104	19	65	2 857	
		GRECE	2 159	6	2	3	6	14		3	4	2	43	8	101	61	65	2 477	
		LUXEMBOURG	1 625	3	3	1	5	4		12	5	5	31	2	23	19	12	1 750	
	TOTAL UNION EUROPEENNE			25 839	654	358	57	875	219	4	475	721	131	1 661	360	736	367	605	33 062
TOTAL EUROPE			43 467	964	364	60	1 155	345	7	603	1 093	154	2 059	558	1 186	491	891	53 397	
ASIE	AUTRES PAYS D ASIE	CHINE	8 389	266	1		105	66	2	118	273	56	1 002	265	389	33	75	11 040	
		COREE (REPUBLIQUE DE)	1 850	30	1		29	14		4	7	4	36	155	492	102	56	2 780	
		JAPON	1 711	2			8	17		2	3		62	168	543	6	40	2 562	
		VIET NAM	2 042	161			86	19	2	11	130	3	16	109	11	15	13	2 618	
		TAIWAN	582	2			1	1		2	1		15	36	140	10	28	818	
		INDE	338	23			25	2		8	14	3	203	33	6		17	672	
		CAMBODGE	553	38			75	10		10	4	4	12	1	6	2	5	720	
	TOTAL AUTRES PAYS D ASIE			17 606	689	2		452	159	7	189	475	82	1 418	790	1 719	178	273	24 039
	MOYEN ORIENT	LIBAN	3 731	26	2		57	82	8	114	57	21	245	51	46	23	100	4 563	
		TURQUIE	1 876	81			280	20	1	18	9	4	40	7	16	27	38	2 417	
SYRIE		1 893	7			8	5		4	4	1	7	6	4	6	4	1 949		
IRAN		1 279	27			9	14	1	8	9	1	13	6	22	26	23	1 438		
EGYPTE		813	3			3	7		3		1	3	1	4		5	843		
TOTAL MOYEN ORIENT			10 869	204	2		399	141	11	161	88	30	351	78	131	95	200	12 760	
TOTAL ASIE			28 475	893	4		851	300	18	350	563	112	1 769	868	1 850	273	473	36 799	

Source : MEN

CONTINENT	SOUS ENSEMBLE GEOGRAPHIQUE	PAYS	Université (*)	IUT	IUFM	ENS	STS et assimilés	CPGE	Prépa. intégrés	Ingénieurs universitaires	Ingénieurs non universitaires publics	Ingénieurs non universitaires privés	Ecoles de commerce	Facultés privées	Ecoles artistiques et culturelles	Ecoles d'architecture	Autres écoles	Total	
AFRIQUE	AUTRES PAYS D'AFRIQUE	SENEGAL	6 822	404			230	112	1	98	61	16	159	35	9	7	116	8 070	
		CAMEROUN	3 732	204			234	87	6	94	61	30	116	129	16	8	70	4 787	
		COTE D'IVOIRE	3 372	92			151	52	4	73	58	27	115	28	9	4	67	4 052	
		MADAGASCAR	3 098	123			115	52	1	34	22	8	47	48	10	14	25	3 597	
		CONGO	2 545	260	1		289	5			15	2	10	46	87	10	3	54	3 327
		GABON	2 378	62			162	7	8	12	7	38	143	26	9	4	102	2 958	
		BENIN	1 766	78			114	18	2	24	9	6	25	37	7	5	32	2 123	
		MAURICE	1 702	48	1		49	7	1	28	20	2	16	7	14	12	4	1 911	
		TOGO	1 362	54			62	8		18	9		34	31	6	2	22	1 608	
		MALI	1 324	38			59	3	1	12	4	2	9	11	4	2	26	1 495	
	DJIBOUTI	1 294	15			26	2		7	2	3	3	1	1	1	11	1 363		
	GUINEE	969	29			129	3		12	3	3	6	10		2	10	1 176		
	COMORES	977	30			79	5			3		1	2		1	5	1 103		
	TOTAL AUTRES PAYS D'AFRIQUE			35 666	1 628	4		1 938	394	24	486	292	170	802	603	108	70	619	42 804
	MAGHREB	MAROC	25 189	2 320	2	1	2 319	1 380	43	1 054	673	225	963	24	102	396	387	35 078	
		ALGERIE	16 675	307	5	1	549	90	2	82	57	28	113	15	58	393	219	18 594	
		TUNISIE	7 874	144			320	224	4	235	261	95	183	11	36	105	145	9 637	
MAURITANIE		862	23			16	6		6	4	1	9	1	1		8	937		
LIBYE		215				1						9	2			2	229		
TOTAL MAGHREB			50 815	2 794	7	2	3 205	1 700	49	1 377	995	349	1 277	53	197	894	761	64 475	
TOTAL AFRIQUE			86 481	4 422	11	2	5 143	2 094	73	1 863	1 287	519	2 079	656	305	964	1 380	107 279	
AMERIQUE	AMERIQUE DU NORD	ETATS-UNIS	2 591	17			10	14	1	2	7		172	210	80	5	41	3 150	
		CANADA	1 202	20			9	10	2	14	13	13	84	28	30	8	63	1 496	
	TOTAL AMERIQUE DU NORD			3 793	37			19	24	3	16	20	13	256	238	110	13	104	4 646
	AMERIQUE DU SUD	BRESIL	1 495	16			23	5		39	99	1	64	26	33	3	62	1 866	
		COLOMBIE	1 538	18	1		24	9		21	13		23	32	54	10	46	1 789	
		ARGENTINE	674	5			9	15		22	12	4	27	12	35	2	33	850	
	TOTAL AMERIQUE DU SUD			5 592	77	3	1	110	48		90	175	7	167	99	196	24	193	6 782
	ANTILLES AMERIQUE CENTRALE	MEXIQUE	1 328	14	2		16	8	1	27	35	1	102	56	41	2	68	1 701	
HAITI		840	13			61	6		4			3	25	7	1	13	973		
TOTAL ANTILLES AMERIQUE CENTRALE			2 815	35	2		90	21	1	38	37	2	120	89	64	8	90	3 412	
TOTAL AMERIQUE			12 200	149	5	1	219	93	4	144	232	22	543	426	370	45	387	14 840	
PACIFIQUE	PACIFIQUE SUD	AUSTRALIE	181	3			4	1		6	1		34	5	9	1	6	251	
TOTAL PACIFIQUE			245	7			5	3		7	1		36	6	9	1	6	326	
ETRANGERS DE NATIONALITE INCONNUE OU SANS NATIONALITE			136	9	24	27			13	3	374	125	1 922	79	376	698	503	4 289	
Total			171 004	6 444	408	90	7 373	2 835	115	2 970	3 550	932	8 408	2 593	4 096	2 472	3 640	216 930	

Champ : France métro + DOM, 2002-2003

Ensemble du supérieur hors santé, agriculture et enquêtes papier STS et CPGE

(*) université hors IUT et formations d'ingénieurs

Source : MEN

Annexe 3 : Part des étudiants étrangers inscrits à l'université par académie et par cycle

Académie	Cycle	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Evolution 1998-2003 (en points)
AIX-MARSEILLE	1er cycle	7,1	8,1	8,8	9,4	8,8	9,4	2,3
	2ème cycle	7,1	6,9	7,4	8,7	9,6	10,1	3,0
	3ème cycle	15,5	15,6	15,1	17,9	18,7	20,0	4,5
Somme AIX-MARSEILLE		8,4	8,8	9,3	10,5	10,8	11,5	3,1
AMIENS	1er cycle	4,6	4,9	6,1	8,2	8,6	8,2	3,6
	2ème cycle	7,0	7,1	6,9	9,5	11,1	14,1	7,0
	3ème cycle	19,2	18,9	20,8	23,6	25,4	24,9	5,7
Somme AMIENS		7,2	7,2	8,3	10,7	11,9	12,8	5,7
BESANCON	1er cycle	5,6	6,1	6,5	8,3	8,7	9,5	3,9
	2ème cycle	5,8	5,8	6,8	7,6	9,8	11,4	5,6
	3ème cycle	15,4	16,5	17,3	20,3	20,1	22,5	7,1
Somme BESANCON		6,9	7,3	7,9	9,6	10,6	11,9	5,1
BORDEAUX	1er cycle	4,8	5,6	5,9	7,1	8,2	8,7	3,9
	2ème cycle	6,3	6,8	7,2	8,4	10,5	11,4	5,1
	3ème cycle	14,5	14,4	15,2	15,8	17,5	19,0	4,5
Somme BORDEAUX		6,7	7,2	7,7	8,9	10,5	11,3	4,6
CAEN	1er cycle	3,9	4,4	5,9	5,9	7,4	7,4	3,5
	2ème cycle	5,5	5,5	6,4	7,2	9,7	12,4	6,9
	3ème cycle	11,8	11,8	12,8	13,6	15,7	19,2	7,4
Somme CAEN		5,3	5,7	7,0	7,4	9,3	10,7	5,3
CLERMONT-FERRAND	1er cycle	4,1	5,0	6,3	7,8	10,8	13,0	9,0
	2ème cycle	4,8	5,8	6,4	7,9	10,2	13,2	8,4
	3ème cycle	17,0	17,0	17,2	20,0	20,8	22,8	5,8
Somme CLERMONT-FERRAND		5,8	6,8	7,9	9,7	12,1	14,7	8,9
CORSE	1er cycle	4,5	4,7	4,1	3,9	4,1	5,0	0,5
	2ème cycle	3,8	5,2	5,3	5,2	5,0	5,8	2,0
	3ème cycle	8,0	5,2	2,8	5,8	14,1	21,3	13,3
Somme CORSE		4,6	4,9	4,4	4,6	5,9	7,6	2,9
CRETEIL	1er cycle	10,8	11,9	13,0	14,2	14,7	15,6	4,8
	2ème cycle	17,6	18,2	20,5	24,5	27,5	29,8	12,2
	3ème cycle	31,5	32,1	31,6	33,6	34,8	35,4	3,9
Somme CRETEIL		16,0	16,9	18,3	20,9	22,6	24,2	8,1
DIJON	1er cycle	3,9	4,2	4,2	4,8	6,2	6,0	2,1
	2ème cycle	5,7	5,6	6,6	7,9	9,2	10,0	4,3
	3ème cycle	13,9	13,3	14,0	15,9	18,2	19,1	5,2
Somme DIJON		5,7	5,8	6,3	7,4	9,0	9,3	3,6
GRENOBLE	1er cycle	5,6	6,2	6,5	8,0	8,6	9,1	3,6
	2ème cycle	8,7	8,9	9,2	10,3	11,6	12,9	4,2
	3ème cycle	21,5	22,2	22,2	25,1	26,5	26,4	4,9
Somme GRENOBLE		8,6	9,1	9,5	11,2	12,3	13,1	4,5
GUADELOUPE	1er cycle	2,3	2,3	2,2	4,0	3,5	3,0	0,7
	2ème cycle	2,3	3,3	5,5	5,4	3,9	4,2	1,9
	3ème cycle	9,2	11,6	11,2	11,5	14,5	13,5	4,3
Somme GUADELOUPE		2,6	3,1	3,7	4,9	4,3	4,2	1,5
LILLE	1er cycle	4,1	4,4	4,8	5,4	6,0	6,4	2,3
	2ème cycle	5,2	5,3	6,2	7,4	9,1	11,5	6,3
	3ème cycle	12,9	13,9	13,6	16,0	18,6	20,0	7,1
Somme LILLE		5,4	5,7	6,2	7,3	8,6	10,0	4,6
LIMOGES	1er cycle	4,1	4,7	4,8	5,1	5,8	6,6	2,5
	2ème cycle	4,5	5,1	4,9	6,1	7,8	9,0	4,4
	3ème cycle	13,5	14,2	16,4	17,1	18,4	19,3	5,8
Somme LIMOGES		5,4	6,0	6,4	7,1	8,3	9,2	3,8
LYON	1er cycle	4,4	4,8	5,3	6,5	7,2	7,4	3,0
	2ème cycle	9,2	9,5	10,3	11,7	12,9	14,1	4,9
	3ème cycle	15,3	15,3	16,3	18,1	19,9	21,6	6,3
Somme LYON		7,7	8,1	8,8	10,3	11,4	12,3	4,5
MONTPELLIER	1er cycle	8,2	9,2	9,8	11,5	13,1	14,0	5,8
	2ème cycle	6,9	7,1	9,0	10,4	11,3	12,6	5,7
	3ème cycle	20,3	23,5	22,8	23,6	24,1	26,1	5,8
Somme MONTPELLIER		9,6	10,8	11,6	13,2	14,4	15,5	6,0

Académie	Cycle	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Evolution 1998-2003 (en points)
NANCY-METZ	1er cycle	6,0	6,3	7,3	9,2	11,3	10,3	4,3
	2ème cycle	7,5	7,2	7,7	8,8	9,6	11,0	3,5
	3ème cycle	19,4	19,0	19,9	21,5	22,9	24,6	5,2
Somme NANCY-METZ		8,3	8,3	9,1	10,7	12,3	12,5	4,3
NANTES	1er cycle	3,2	3,6	4,2	5,6	6,5	7,2	4,0
	2ème cycle	4,0	4,7	5,2	7,2	8,4	9,4	5,4
	3ème cycle	10,7	12,4	13,6	15,1	16,5	17,6	7,0
Somme NANTES		4,3	5,0	5,7	7,5	8,6	9,5	5,2
NICE	1er cycle	6,4	6,9	6,9	8,7	10,1	11,3	4,9
	2ème cycle	7,0	7,9	9,7	11,8	13,2	15,1	8,1
	3ème cycle	19,6	19,1	19,8	20,3	22,9	22,1	2,6
Somme NICE		8,2	8,8	9,4	11,2	12,9	14,0	5,8
NOUVELLE CALEDONIE	1er cycle		2,7	1,3	5,4	3,2	5,3	5,3
	2ème cycle		2,8	4,2	4,8	4,2	5,4	5,4
	3ème cycle		7,1	0,0	10,3	12,9	11,1	11,1
Somme NOUVELLE CALEDONIE			2,8	1,6	5,4	3,5	5,4	5,4
ORLEANS-TOURS	1er cycle	5,2	6,2	6,9	8,6	9,8	9,9	4,8
	2ème cycle	6,6	7,5	7,9	8,9	10,2	12,5	6,0
	3ème cycle	18,1	17,7	18,3	20,7	22,5	23,4	5,3
Somme ORLEANS-TOURS		6,9	7,8	8,5	10,2	11,5	12,5	5,6
PARIS	1er cycle	9,7	10,2	11,5	12,5	13,1	13,8	4,0
	2ème cycle	11,6	11,9	12,9	14,1	16,3	17,6	6,0
	3ème cycle	25,0	25,0	25,3	27,0	28,8	30,5	5,5
Somme PARIS		14,2	14,6	15,5	16,9	18,4	19,6	5,4
POITIERS	1er cycle	3,5	3,7	5,6	7,8	9,5	9,9	6,4
	2ème cycle	4,2	6,6	7,9	9,3	11,7	11,9	7,7
	3ème cycle	17,3	21,9	20,5	23,1	25,5	25,1	7,8
Somme POITIERS		5,5	7,2	8,5	10,7	12,9	13,1	7,7
POLYNESIE FRANCAISE	1er cycle	1,6	0,2	0,2	0,1	0,6	0,7	-0,9
	2ème cycle	1,8	1,5	0,0	0,3	0,5	1,8	0,0
	3ème cycle	3,2	2,3	4,3	0,0	1,8	3,1	0,0
Somme POLYNESIE FRANCAISE		1,7	0,5	0,2	0,1	0,6	0,9	-0,8
REIMS	1er cycle	4,7	4,7	5,4	6,4	7,4	8,2	3,5
	2ème cycle	5,6	5,4	5,7	6,9	8,9	11,4	5,8
	3ème cycle	14,6	15,9	16,4	18,6	21,6	23,2	8,6
Somme REIMS		5,9	6,1	6,8	8,1	9,7	11,1	5,3
RENNES	1er cycle	2,2	2,5	3,1	4,4	4,9	5,6	3,3
	2ème cycle	4,0	4,9	5,6	5,5	7,1	8,0	4,1
	3ème cycle	13,3	14,7	15,8	15,7	17,2	16,8	3,5
Somme RENNES		4,0	4,7	5,4	6,1	7,2	7,9	3,9
REUNION	1er cycle	2,4	2,9	3,0	3,2	2,7	2,6	0,2
	2ème cycle	3,5	3,3	3,2	3,5	2,6	3,7	0,2
	3ème cycle	8,0	10,2	9,1	7,8	6,4	8,7	0,7
Somme REUNION		3,0	3,4	3,4	3,5	2,9	3,2	0,2
ROUEN	1er cycle	4,0	4,5	4,6	4,9	5,9	5,7	1,6
	2ème cycle	6,7	7,2	8,8	8,4	12,1	13,5	6,8
	3ème cycle	14,4	13,1	13,4	16,8	17,7	19,8	5,3
Somme ROUEN		6,1	6,3	7,0	7,4	9,4	10,1	4,1
STRASBOURG	1er cycle	10,2	10,9	12,2	13,9	15,8	16,6	6,4
	2ème cycle	13,9	14,5	16,2	17,3	18,9	20,5	6,6
	3ème cycle	22,8	23,2	24,2	25,1	27,2	29,1	6,3
Somme STRASBOURG		13,4	14,1	15,6	17,1	18,9	20,2	6,8
TOULOUSE	1er cycle	5,9	6,5	7,1	7,8	8,3	8,8	2,8
	2ème cycle	6,8	6,9	7,6	8,0	9,2	10,8	4,0
	3ème cycle	14,7	15,2	15,6	17,0	18,1	20,0	5,3
Somme TOULOUSE		7,5	7,9	8,5	9,2	10,1	11,2	3,7
VERSAILLES	1er cycle	5,6	6,1	6,8	8,0	8,8	8,8	3,3
	2ème cycle	8,4	9,0	10,1	11,8	12,2	14,1	5,7
	3ème cycle	20,4	20,6	20,9	22,3	24,2	26,7	6,3
Somme VERSAILLES		8,7	9,3	10,2	11,8	12,5	14,0	5,3
Total		8,6	9,1	9,9	11,3	12,6	13,7	5,1

Source : MEN - SISE

Annexe 4 : Part des étudiants étrangers dans les universités

Etablissements	Premier Cycle (en %)	Deuxième Cycle (en %)	Troisième Cycle (en %)	Evolution 1998-2002 1 ^{er} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 2 ^{ème} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 3 ^{ème} cycle (en point)
IEP PARIS	12,4	22,9	25,3	-2,7	18,0	8,0
INP GRENOBLE	16,0	10,7	42,4	4,1	2,1	7,9
INP LORRAINE	16,3	11,7	42,2	11,5	2,0	9,9
INP SEVENANS	7,2	6,5	58,6	4,7	3,9	44,3
INP TOULOUSE	2,1	9,0	36,4	0,3	-0,2	3,0
INST NAT LANGUES ET CIV ORIENT	14,7	25,2	48,9	1,9	2,0	4,3
INST PHYSIQUE DU GLOBE PARIS	0,0	0,0	31,1	0,0	0,0	5,4
OBSERVATOIRE PARIS	0,0	0,0	4,7	0,0	0,0	-10,5
UNIV TECHNOLOGIE COMPIEGNE	7,4	5,2	43,0	6,2	0,9	14,3
UNIVERSITE AIX MARSEILLE 1	11,2	10,2	22,3	3,3	1,5	0,1
UNIVERSITE AIX MARSEILLE 2	7,3	9,4	18,4	2,9	5,0	4,8
UNIVERSITE AIX MARSEILLE 3	9,0	9,7	17,6	-1,0	2,3	3,7
UNIVERSITE AMIENS	8,7	13,2	22,2	4,0	5,3	5,2
UNIVERSITE ANGERS	7,1	8,5	12,8	4,3	4,6	4,3
UNIVERSITE ANTILLES GUYANE	3,5	3,9	14,5	1,3	1,6	5,3
UNIVERSITE ARTOIS	2,8	9,7	24,3	0,6	7,0	18,2
UNIVERSITE AVIGNON	5,2	7,1	12,8	1,5	2,0	1,0
UNIVERSITE BESANCON	8,8	10,4	18,6	3,0	4,3	3,2
UNIVERSITE BORDEAUX 1	8,6	13,9	16,0	4,9	7,5	4,2
UNIVERSITE BORDEAUX 2	6,8	6,6	13,3	3,3	1,7	1,9
UNIVERSITE BORDEAUX 3	6,5	11,5	25,6	1,7	3,5	-0,8
UNIVERSITE BORDEAUX 4	12,1	15,7	22,7	5,3	7,7	7,1
UNIVERSITE BREST	3,5	9,2	11,6	2,7	7,7	2,7
UNIVERSITE BRETAGNE SUD	3,3	3,7	17,7	2,0	2,2	12,1
UNIVERSITE CAEN	7,4	9,7	15,7	3,5	4,3	4,0
UNIVERSITE CERGY PONTOISE	8,2	14,8	23,4	2,5	7,8	4,3
UNIVERSITE CHAMBERY	8,1	7,2	21,4	3,3	0,3	5,5
UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 1	13,5	12,7	20,3	8,9	8,4	1,8
UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 2	8,8	8,8	21,8	5,1	3,7	8,2
UNIVERSITE CORSE	4,1	5,0	14,1	-0,4	1,3	6,1
UNIVERSITE DIJON	6,2	9,2	18,2	2,3	3,5	4,3
UNIVERSITE EVRY VAL D ESSONNE	8,9	14,7	26,6	2,6	7,2	10,3
UNIVERSITE FRANCAISE DU PACIFI	1,9	1,6	5,8	0,2	-0,1	2,6
UNIVERSITE GRENOBLE 1	6,4	10,8	21,4	3,1	5,1	4,8
UNIVERSITE GRENOBLE 2	10,3	12,3	25,1	2,4	4,0	4,5
UNIVERSITE GRENOBLE 3	9,2	18,3	40,9	3,8	1,9	1,4
UNIVERSITE LA REUNION	2,7	2,6	6,4	0,4	-0,9	-1,5
UNIVERSITE LA ROCHELLE	7,0	8,3	23,0	5,2	6,6	12,8
UNIVERSITE LE HAVRE	7,4	13,9	36,9	2,5	7,3	13,1
UNIVERSITE LE MANS	5,2	10,7	25,7	2,8	8,3	14,4

Source : MEN - SISE

ETABLISSEMENT	Premier Cycle (en %)	Deuxième Cycle (en %)	Troisième Cycle (en %)	Evolution 1998-2002 1^{er} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 2^{ème} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 3^{ème} cycle (en point)
UNIVERSITE LILLE 1	9,9	12,7	25,8	4,9	7,3	8,5
UNIVERSITE LILLE 2	5,9	6,6	10,8	1,5	1,2	3,7
UNIVERSITE LILLE 3	6,6	8,7	16,1	1,0	2,4	-2,2
UNIVERSITE LIMOGES	5,8	7,8	18,4	1,7	3,2	4,9
UNIVERSITE LITTORAL	5,3	9,0	28,5	2,6	3,7	16,6
UNIVERSITE LYON 1	6,2	8,9	19,4	2,3	1,8	3,7
UNIVERSITE LYON 2	9,3	14,5	23,1	2,7	4,3	4,2
UNIVERSITE LYON 3	8,1	16,7	20,2	4,4	4,6	9,4
UNIVERSITE MARNE LA VALLEE	7,2	12,9	29,5	1,9	2,4	11,8
UNIVERSITE METZ	9,0	11,9	22,5	2,2	3,7	-0,8
UNIVERSITE MONTPELLIER 1	12,2	13,5	17,4	5,9	4,7	1,0
UNIVERSITE MONTPELLIER 2	7,8	7,6	19,1	2,7	2,3	2,2
UNIVERSITE MONTPELLIER 3	15,8	10,7	19,3	3,7	4,2	-1,0
UNIVERSITE MULHOUSE	8,9	12,6	28,6	3,5	4,9	9,2
UNIVERSITE NANCY 1	6,5	9,6	18,2	2,9	3,3	3,3
UNIVERSITE NANCY 2	16,1	6,8	24,9	9,1	-0,3	3,6
UNIVERSITE NANTES	6,6	7,8	17,0	3,1	3,5	5,5
UNIVERSITE NICE	11,7	14,6	25,2	3,8	6,9	3,3
UNIVERSITE ORLEANS	11,6	12,4	25,4	5,7	6,6	7,1
UNIVERSITE PARIS 1	12,8	15,3	26,2	2,4	5,4	3,9
UNIVERSITE PARIS 10	8,8	11,3	21,9	2,8	1,3	0,7
UNIVERSITE PARIS 11	9,3	11,3	22,3	4,0	3,3	2,8
UNIVERSITE PARIS 12	13,4	21,9	28,2	5,7	9,8	4,2
UNIVERSITE PARIS 13	16,0	18,9	29,0	4,8	6,3	6,9
UNIVERSITE PARIS 2	9,2	12,3	25,6	2,0	3,6	5,2
UNIVERSITE PARIS 3	20,6	22,8	42,6	5,2	5,9	4,3
UNIVERSITE PARIS 4	13,8	14,1	25,8	4,1	2,9	-0,2
UNIVERSITE PARIS 5	10,6	14,3	27,8	4,0	3,0	2,6
UNIVERSITE PARIS 6	11,2	16,3	29,9	4,6	4,9	5,7
UNIVERSITE PARIS 7	14,0	16,9	27,8	3,3	4,6	2,8
UNIVERSITE PARIS 8	18,9	40,3	47,0	3,3	14,3	0,7
UNIVERSITE PARIS 9	9,3	13,1	31,8	2,6	3,4	5,8
UNIVERSITE PAU	7,6	5,5	15,1	2,7	1,2	4,9
UNIVERSITE PERPIGNAN	20,1	15,3	62,5	10,6	8,4	11,6
UNIVERSITE POITIERS	10,4	12,5	25,9	6,5	7,9	8,1
UNIVERSITE REIMS	7,1	8,4	18,9	2,4	2,8	4,4
UNIVERSITE RENNES 1	3,3	9,0	19,6	1,2	4,2	4,7
UNIVERSITE RENNES 2	8,1	4,7	15,2	3,8	-0,3	2,2
UNIVERSITE ROUEN	5,4	11,7	15,0	1,7	4,9	1,4
UNIVERSITE SAINT ETIENNE	4,7	8,6	14,8	1,6	2,8	1,1
UNIVERSITE STRASBOURG 1	16,7	19,5	25,0	5,9	6,3	4,9
UNIVERSITE STRASBOURG 2	20,4	21,4	37,2	7,3	6,2	3,0
UNIVERSITE STRASBOURG 3	14,3	19,9	24,7	4,2	1,1	2,8

Source : MEN - SISE

ETABLISSEMENT	Premier Cycle (en %)	Deuxième Cycle (en %)	Troisième Cycle (en %)	Evolution 1998-2002 1^{er} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 2^{ème} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 3^{ème} cycle (en point)
UNIVERSITE TECHNOLOGIE TROYES	13,0	12,1	48,5	10,2	6,3	28,5
UNIVERSITE TOULON	6,4	9,0	11,6	4,0	4,4	5,5
UNIVERSITE TOULOUSE 1	12,5	12,6	19,5	4,7	1,6	6,3
UNIVERSITE TOULOUSE 2	10,1	8,7	17,5	1,7	3,5	0,8
UNIVERSITE TOULOUSE 3	5,7	7,4	15,4	2,2	2,3	3,4
UNIVERSITE TOURS	8,6	8,5	21,1	3,9	1,5	3,2
UNIVERSITE VALENCIENNES	3,7	5,8	26,7	-0,1	2,2	9,3
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENT	8,7	12,4	32,5	4,2	7,3	6,8

Source : MEN – SISE

Annexe 5 : Part des étudiants étrangers non bacheliers dans les universités

ETABLISSEMENT	Premier Cycle (en %)	Deuxième Cycle (en %)	Troisième Cycle (en %)	Evolution 1998-2002 1 ^{er} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 2 ^{ème} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 3 ^{ème} cycle (en point)
IEP PARIS	7,1	18,5	18,9	-5,7	16,0	7,7
INP GRENOBLE	20,8	11,8	40,3	20,5	7,4	21,5
INP LORRAINE	7,9	10,6	42,5	4,2	2,5	13,6
INP TOULOUSE	1,2	7,8	33,1	1,2	1,7	10,1
INALCO	10,9	21,9	42,0	5,4	6,1	5,9
IPGP	0,0	0,0	18,7	0,0	0,0	-7,0
OBSPARIS	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	2,0
UTBM	7,9	7,1	38,5	7,9	6,4	38,5
UTC	5,3	2,6	41,5	4,8	0,5	16,3
AIX1	8,2	8,7	19,6	3,6	4,1	3,1
AIX2	5,8	6,0	12,4	4,3	4,4	7,0
AIX3	5,8	7,9	15,2	-1,3	2,8	4,8
AMIENS	2,5	8,7	11,8	1,1	5,6	6,5
ANGERS	5,4	8,5	10,2	3,6	6,0	3,5
ANTILLES GUYA	1,1	2,4	12,2	0,4	1,5	5,8
ARTOIS	1,2	9,9	20,8	0,8	8,9	18,1
AVIGNON	3,5	4,7	9,4	2,4	2,2	-1,1
BESANCON	6,4	8,0	17,3	3,9	4,7	6,6
BORDEAUX 1	6,9	9,8	15,5	6,0	8,2	9,2
BORDEAUX 2	2,9	5,2	9,2	0,7	2,7	1,3
BORDEAUX 3	4,0	9,8	22,9	1,8	5,0	3,4
BORDEAUX 4	7,1	10,7	15,4	4,6	6,8	12,7
BREST	3,2	8,7	9,5	2,9	7,8	4,1
BRETAGNE SUD	2,0	2,0	17,7	1,8	1,9	17,7
CAEN	5,4	8,8	15,8	3,0	4,8	6,9
CERGY PONTOIS	4,9	13,2	20,7	4,3	12,3	15,6
CHAMBERY	7,3	5,1	14,3	6,2	2,4	3,8
CLERMONT 1	13,3	13,0	11,0	12,1	11,5	2,6
CLERMONT 2	9,0	8,2	21,7	7,4	5,3	14,0
CORSE	0,6	0,7	4,7	0,4	0,1	1,9
DIJON	4,5	8,7	16,6	3,6	6,0	7,8
EVRY VAL D ES	0,4	4,7	8,6	0,2	3,8	5,1
FRANCAISE DU	1,8	0,3	5,1	1,6	-0,3	2,7
GRENOBLE 1	4,3	9,9	18,5	3,5	6,8	6,8
GRENOBLE 2	8,3	11,9	23,3	3,2	6,4	5,7
GRENOBLE 3	7,1	16,3	36,6	5,1	2,8	6,2
LA REUNION	1,4	2,9	6,0	0,4	1,4	1,5
LA ROCHELLE	6,4	6,2	19,3	5,4	5,5	15,7
LE HAVRE	6,3	11,5	37,4	4,3	7,9	21,0
LE MANS	6,3	8,2	24,1	5,9	7,3	20,7
LILLE 1	9,4	13,7	23,1	7,7	12,1	13,3
LILLE 2	3,6	5,5	10,6	2,0	2,8	6,5
LILLE 3	4,2	7,9	13,7	2,7	4,3	3,8
LIMOGES	4,8	6,6	16,1	3,0	4,3	6,5
LITTORAL	3,4	10,9	30,7	2,6	8,0	28,0
LYON 1	4,0	7,6	15,0	2,7	4,2	7,0
LYON 2	6,4	12,3	20,0	3,7	5,7	7,4
LYON 3	4,9	16,1	18,0	3,9	7,5	12,2
MARNE LA VALL	3,3	11,6	26,4	2,9	9,2	18,7
METZ	5,0	9,0	16,7	3,2	4,9	-0,1
MONTPELLIER 1	6,0	10,0	16,2	3,3	4,2	3,0
MONTPELLIER 2	4,3	4,7	16,0	3,6	2,7	2,5
MONTPELLIER 3	12,3	10,1	16,9	4,9	6,0	0,6
MULHOUSE	4,3	8,7	25,2	2,0	4,2	8,3
NANCY 1	4,6	7,5	18,0	3,4	3,9	6,3

ETABLISSEMENT	Premier Cycle (en %)	Deuxième Cycle (en %)	Troisième Cycle (en %)	Evolution 1998-2002 1^{er} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 2^{ème} cycle (en point)	Evolution 1998-2002 3^{ème} cycle (en point)
NANCY 2	10,9	5,7	22,7	7,5	2,3	5,0
NANTES	4,9	7,0	14,9	2,4	4,0	7,0
NICE	7,3	10,9	17,1	4,0	7,5	2,9
ORLEANS	8,8	14,4	26,5	6,9	11,7	13,1
PARIS 1	5,4	8,7	20,9	0,7	2,9	3,0
PARIS 10	3,8	7,8	20,2	2,4	2,4	11,3
PARIS 11	4,4	6,4	17,6	3,6	3,2	7,7
PARIS 12	11,7	18,8	25,8	10,1	15,8	17,5
PARIS 13	8,6	14,4	24,1	4,6	7,2	6,3
PARIS 2	2,6	7,9	19,6	0,2	3,1	3,5
PARIS 3	15,7	19,3	37,0	4,6	5,9	1,6
PARIS 4	8,8	11,6	23,1	2,5	3,5	2,0
PARIS 5	5,6	11,4	23,6	4,0	5,0	5,9
PARIS 6	8,3	15,1	29,5	6,3	7,3	8,0
PARIS 7	8,9	11,9	22,8	1,8	2,7	-0,3
PARIS 8	13,9	39,1	43,5	5,8	19,4	1,5
PARIS 9	2,1	10,2	32,5	1,0	5,3	11,6
PAU	4,0	2,3	10,2	0,8	0,2	5,1
PERPIGNAN	21,6	15,2	60,4	16,0	12,2	21,8
POITIERS	8,4	10,7	19,6	5,8	7,7	5,1
REIMS	3,7	5,3	12,4	2,1	2,7	2,2
RENNES 1	1,9	8,0	14,5	1,3	4,5	5,9
RENNES 2	6,9	3,4	8,9	4,1	0,0	3,6
ROUEN	2,3	10,8	12,9	1,4	6,5	2,7
SAINT ETIENNE	4,1	8,1	16,3	3,1	5,0	8,2
STRASBOURG 1	11,5	17,7	22,9	4,8	8,5	6,0
STRASBOURG 2	17,5	20,2	33,4	7,3	7,6	1,7
STRASBOURG 3	11,9	16,2	22,6	6,2	5,0	7,5
UTT	11,9	14,7	45,7	11,9	11,8	45,7
TOULON	4,2	6,4	9,9	3,4	4,0	5,7
TOULOUSE 1	6,5	9,6	21,9	4,0	2,4	11,3
TOULOUSE 2	7,1	7,2	16,6	1,9	4,3	5,0
TOULOUSE 3	1,4	3,4	9,0	1,0	2,1	3,7
TOURS	6,0	5,0	16,1	4,1	1,4	6,4
VALENCIENNES	2,3	5,7	26,0	1,3	4,3	14,1
VERSAILLES ST	2,7	8,6	21,4	2,0	7,5	7,3
Total	6,1	10,3	19,8	3,6	5,5	6,2

ANNEXE 6 : Part des étudiants étrangers inscrits à l'université par académie et par cycle : Ecart à la moyenne (en points)

Académie	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
AIX-MARSEILLE	1,3	1,7	1,6	1,1	-0,4	-0,3
	-0,9	-1,6	-2,0	-2,0	-2,7	-3,7
	-3,8	-4,2	-5,0	-3,9	-4,6	-4,8
AMIENS	-1,3	-1,5	-1,1	-0,1	-0,6	-1,5
	-1,0	-1,4	-2,5	-1,3	-1,3	0,2
	-0,1	-0,8	0,8	1,8	2,0	0,1
BESANCON	-0,2	-0,3	-0,6	0,0	-0,5	-0,2
	-2,3	-2,7	-2,6	-3,1	-2,5	-2,5
	-3,9	-3,3	-2,8	-1,5	-3,2	-2,3
BORDEAUX	-1,0	-0,8	-1,3	-1,2	-1,0	-1,0
	-1,7	-1,7	-2,2	-2,3	-1,8	-2,5
	-4,8	-5,3	-4,9	-6,0	-5,9	-5,8
CAEN	-2,0	-2,1	-1,2	-2,4	-1,8	-2,3
	-2,6	-3,0	-3,0	-3,6	-2,6	-1,5
	-7,5	-7,9	-7,2	-8,2	-7,7	-5,6
CLERMONT-FERRAND	-1,8	-1,4	-0,9	-0,5	1,6	3,4
	-3,2	-2,7	-3,0	-2,9	-2,2	-0,7
	-2,3	-2,7	-2,8	-1,8	-2,6	-2,0
CORSE	-1,4	-1,8	-3,1	-4,5	-5,1	-4,7
	-4,3	-3,2	-4,2	-5,6	-7,3	-8,1
	-11,3	-14,5	-17,2	-16,0	-9,3	-3,5
CRETEIL	4,9	5,5	5,8	5,8	5,4	5,9
	9,6	9,7	11,1	13,7	15,1	15,9
	12,2	12,3	11,5	11,8	11,5	10,6
DIJON	-1,9	-2,2	-2,9	-3,6	-3,0	-3,7
	-2,4	-2,9	-2,8	-2,9	-3,2	-3,9
	-5,4	-6,4	-6,0	-5,9	-5,1	-5,7
GRENOBLE	-0,3	-0,2	-0,7	-0,3	-0,6	-0,6
	0,6	0,4	-0,2	-0,5	-0,8	-1,0
	2,2	2,4	2,1	3,3	3,1	1,6
GUADELOUPE	-3,6	-4,1	-5,0	-4,3	-5,7	-6,7
	-5,8	-5,2	-3,9	-5,4	-8,5	-9,7
	-10,1	-8,2	-8,9	-10,3	-8,9	-11,3
LILLE	-1,8	-2,0	-2,3	-3,0	-3,2	-3,3
	-2,9	-3,2	-3,2	-3,3	-3,3	-2,4
	-6,4	-5,9	-6,5	-5,8	-4,8	-4,8
LIMOGES	-1,8	-1,7	-2,3	-3,2	-3,4	-3,1
	-3,5	-3,4	-4,5	-4,6	-4,6	-4,9
	-5,8	-5,6	-3,6	-4,7	-4,9	-5,5
LYON	-1,5	-1,7	-1,9	-1,9	-2,0	-2,3
	1,1	1,0	0,9	0,9	0,5	0,2
	-4,0	-4,4	-3,8	-3,7	-3,5	-3,2
MONTPELLIER	2,3	2,8	2,6	3,1	3,9	4,3
	-1,1	-1,3	-0,4	-0,4	-1,1	-1,3
	1,0	3,7	2,7	1,8	0,7	1,3
NANCY-METZ	0,1	-0,1	0,2	0,9	2,1	0,6
	-0,6	-1,3	-1,7	-2,0	-2,8	-2,9
	0,1	-0,7	-0,1	-0,3	-0,5	-0,2
NANTES	-2,7	-2,8	-2,9	-2,7	-2,7	-2,5
	-4,1	-3,7	-4,2	-3,6	-4,0	-4,5
	-8,6	-7,3	-6,4	-6,7	-6,9	-7,2
NICE	0,5	0,5	-0,2	0,4	0,9	1,6
	-1,1	-0,5	0,3	1,0	0,9	1,2
	0,3	-0,7	-0,2	-1,5	-0,4	-2,6
NOUVELLE CALEDONIE		-3,7	-5,9	-3,0	-6,0	-4,4
		-5,6	-5,2	-5,9	-8,1	-8,5
		-12,6	-20,0	-11,5	-10,5	-13,7
ORLEANS-TOURS	-0,7	-0,3	-0,3	0,2	0,6	0,2
	-1,5	-1,0	-1,5	-1,9	-2,1	-1,4
	-1,2	-2,0	-1,8	-1,1	-0,9	-1,4
PARIS	3,9	3,8	4,3	4,1	3,9	4,1
	3,5	3,4	3,5	3,4	3,9	3,7
	5,7	5,2	5,3	5,2	5,4	5,7

Académie	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
POITIERS	-2,4	-2,7	-1,5	-0,5	0,3	0,2
	-3,9	-1,8	-1,5	-1,4	-0,7	-2,0
	-2,0	2,2	0,5	1,3	2,1	0,3
POLYNESIE FRANCAISE	-4,2	-6,3	-6,9	-8,3	-8,6	-9,0
	-6,3	-6,9	-9,4	-10,5	-11,9	-12,1
	-16,1	-17,5	-15,7	-21,8	-21,6	-21,7
REIMS	-1,2	-1,7	-1,8	-1,9	-1,8	-1,5
	-2,5	-3,0	-3,7	-3,9	-3,5	-2,5
	-4,7	-3,9	-3,6	-3,2	-1,8	-1,6
RENNES	-3,6	-3,9	-4,1	-4,0	-4,4	-4,1
	-4,1	-3,6	-3,8	-5,3	-5,3	-5,9
	-6,0	-5,1	-4,3	-6,1	-6,2	-8,0
REUNION	-3,5	-3,5	-4,2	-5,1	-6,5	-7,1
	-4,6	-5,2	-6,2	-7,3	-9,7	-10,2
	-11,3	-9,6	-10,9	-14,0	-16,9	-16,1
ROUEN	-1,9	-2,0	-2,5	-3,5	-3,3	-4,0
	-1,4	-1,3	-0,6	-2,3	-0,3	-0,4
	-4,9	-6,7	-6,6	-5,0	-5,7	-5,0
STRASBOURG	4,3	4,5	5,0	5,6	6,6	6,9
	5,8	6,0	6,8	6,6	6,6	6,6
	3,5	3,5	4,2	3,3	3,9	4,3
TOULOUSE	0,1	0,1	-0,1	-0,5	-0,9	-0,9
	-1,3	-1,5	-1,8	-2,8	-3,1	-3,1
	-4,6	-4,6	-4,4	-4,8	-5,2	-4,8
VERSAILLES	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,9
	0,3	0,6	0,7	1,1	-0,2	0,2
	1,1	0,8	0,8	0,5	0,8	1,9

Source : MEN - SISE